La Liberté

60¢

Volume 76 n° 43 Saint-Boniface, du 19 au 25 janvier 1990


Une nouvelle pièce au PTE. Voir les rendez-vous page 13.

Winnipeg, la culturelle

À ceux qui en douteraient encore, Winnipeg démontre une fois de plus que les soirées d'hiver dans la capitale sont tout sauf plates.
Lire pages 12 et 13.

Fruits d'ailleurs

À partir de cette semaine, nous vous proposons de découvrir chaque vendredi un fruit ou un légume venu d'ailleurs.
Lire page 26.

Cinéma: La loi du rendement

La distribution des films au Canada répond à une seule loi: celle des profits. Résultat: peu de films originaux à Winnipeg.
Lire page 11.

Les chômeurs en otage

Quand le gouvernement et le Sénat sont en guerre, les chômeurs paient les pots cassés.
Lire page 6.

Citation de la semaine

«Le Japon, c'est tellement petit pour tout ce qu'ils font».

Anita Beaudette, de Saint-Jean-Baptiste, n'a pas fini de s'étonner devant le génie nippon. Ses talents littéraires lui ont permis de gagner un voyage de 12 jours dans l'Empire du Soleil levant.
Lire page 15.

L'article 23 sera réexaminé par la Cour suprême du Canada

SFM-province: main dans la main

La province doit-elle traduire tous les décrets d'intérêt public (les ordres signés par Gary Filmon) pour qu'ils soient valables? La SFM dit oui, le gouvernment dit non. La Cour suprême du Canada va trancher.

Ainsi en ont décidé d'un commun accord la SFM et le gouvernement. L'annonce a été faite par la SFM mercredi 17 janvier. Cette démarche est sans précédent.

Commentaire du président, Raymond Bisson: «Il ne s'agit pas d'un compromis. Ce qui motive la démarche commune, c'est la volonté de trouver une solution raisonnable. Éviter la confrontation, c'est à l'avantage de tout le monde».

Mais si les deux parties se sont entendues sur la démarche, il faut encore qu'elles s'entendent sur les questions à soumettre à la Cour suprême. Une première rencontre est prévue dès la semaine prochaine.

Puisqu'il s'agit d'une question d'intérêt national, les juges suprêmes pourraient d'ailleurs décider de trancher la question assez rapidement.

Bernard BOCQUEL

Voir page 5


photo: Philippe Descamps

La précurseur

Bien avant que l'immersion ne fasse son entrée à l'école, Marie-Josèphe Ragot avait trouvé la réponse.

Voir page 17.

Le Manitoba alpin

Où pratiquer le ski alpin au Manitoba? À bien des endroits.

Voir page 8.


photo: Philippe Descamps

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Téléphone: (204) 237-4823
Télécopieur: (204) 231-1998.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Le juge Roger Grégoire. Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Cette semaine, 2 pages de Bicolo! Voir pages 22 et 23.

Le MANITOBA de A à Z

Au Canada

Chrétien: non à Meech, oui à la francophonie

L'ancien ministre de Pierre Trudeau et candidat à la chefferie libérale, Jean Chrétien, a attaqué l'accord du lac Meech en soulignant notamment la nécessité de donner préséance à la Charte des droits et libertés.

Il a aussi pris la défense de la francophonie canadienne: «L'accord ne contient aucune obligation ou engagement de la part du gouvernement fédéral ou de n'importe quel autre gouvernement à soutenir activement le fait français à travers le pays». Ce qui constitue «une stratégie perdante pour les Canadiens de langue française».

Les Franco-Ontariens retournent en cour

Six associations provinciales franco-ontariennes relancent devant les tribunaux toute la question du contrôle de l'éducation française, obtenu de la Cour suprême du Canada en 1984. Motif: la loi ontarienne adoptée en 1986 ne donne pas un contrôle réel sur les écoles françaises.

Cette Loi 75 fixe à 3 le nombre minimum de conseillers scolaires francophones au sein des conseils scolaires existants.

Les centres-villes revivent

Le nombre d'habitants vivant au centre-ville augmente au Canada pour la première fois depuis 1951. Au total, la population des centres-villes a augmenté de 5% entre 1981 et 1986. Pour la seule ville de Toronto, l'augmentation de la population vivant au coeur de la métropole a été de 17% depuis 1986.

Les Indiens vont célébrer l'Amérique

L'Assemblée des Premières Nations, qui représente 400 000 Amérindiens, a l'intention de célébrer à sa manière le 500e anniversaire de la «découverte» de l'Amérique en 1492 par Christophe Colomb. Parmi les activités prévues: une conférence sur la paix et l'environnement. Précision d'un porte-parole: «Nous parlons de 500 ans de colonialisme et de génocide. Et nous ne voulons pas que ça dure encore 500 ans».

La question des décrets unilingues: traduire ou pas traduire?

La SFM et la province d'accord pour aller en Cour suprême

Tout un symbole: la SFM et le gouvernement provincial vont demander ensemble à la Cour suprême de «trancher la question de l'étendue des obligations de la province en vertu de l'article 23 de l'Acte du Manitoba».

L'article 23 est celui qui fait de l'anglais et du français les langues officielles des lois et des tribunaux. Là-dessus, tout le monde est d'accord depuis les décisions de la Cour suprême du Canada en 1979 (Forest) et en 1985 (Bilodeau).

Mais il reste des zones d'ombre. Comme par exemple la traduction des décrets (les ordres signés par le Premier ministre). En juin 89, la Cour d'appel du Manitoba a dit que les décrets d'intérêt public devaient être traduits.



Archives La Liberté

Le Premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, s'est déclaré «très heureux que la SFM a accepté la suggestion» qu'il a faite de porter le litige devant la Cour suprême du Canada.

Le gouvernement, citant ses experts juridiques, n'a toutefois pas choisi de traduire plus que le strict nécessaire. Côté francophone, bien sûr, on avance des opinions juridiques justifiant la nécessité de traduire tous les décrets d'intérêt public. Cependant, personne ne semble en mesure de donner une définition précise d'un tel type de décret.

Une solution raisonnable

Pour trancher le différend, la SFM et le gouvernement ont donc décidé de demander «conjointement» à la Cour suprême du Canada de préciser exactement quelles étaient les responsabilités de la province.

Une démarche politico-juridique facilement envisageable. Car en 1985, quand les juges suprêmes ont établi un échéancier pour la traduction des lois, ils ont laissé la porte ouverte, au cas où il resterait des obligations à préciser. La Cour suprême ne devrait donc faire aucune difficulté pour examiner la requête conjointe.



Archives La Liberté

Raymond Bisson, président de la Société franco-manitobaine. «On a identifié un problème, on s'est entendu sur une solution très raisonnable».

Commentaire de Raymond Bisson, le président de la SFM: «Cette approche est une solution très raisonnable, qui découle de discussions entre des personnes qui ont réfléchi. Faut-il toujours des confrontations quand on touche aux droits linguistiques?».

La SFM a rendu publique sa décision mercredi 17, suite à une réunion du conseil d'administration mardi 16. La SFM avait rencontré le premier ministre Gary Filmon le 12 janvier. La rencontre s'est déroulée dans «une ambiance accueillante».

Bernard BOCQUEL

La requête conjointe à la Cour suprême

Et maintenant? Négocier les questions

La «solution raisonnable» retenue par la SFM et la province pour régler le contentieux sur les décrets unilingues n'est pas «un compromis», comme l'a précisé le président de la SFM. Et pour cause.

En effet, si les deux parties se sont entendues à l'amiable sur la route à suivre pour «le plus grand bien de tout le monde», dixit Raymond Bisson, tout n'est pas encore réglé.

En fait, le gros du travail pourrait bien rester à faire: s'entendre sur les questions à poser à la Cour suprême du Canada. Comme l'a souligné Raymond Bisson: «les questions sont à déterminer». Leur formulation, leur nombre, leur portée feront donc l'objet de négociations.

Ensuite, la Cour suprême tiendra des audiences normales et les avocats des deux parties pourront faire valoir leurs arguments. La province prendra-t-elle des positions très restrictives sur la portée de l'article 23?

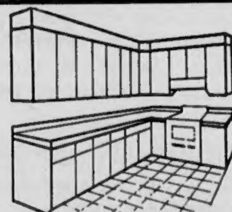
Question intéressante à laquelle on pourrait avoir bientôt un début de réponse: la SFM et le gouvernement devraient se rencontrer une première fois mardi 23.

Quand la Cour suprême entendra-t-elle la requête conjointe Manitoba-SFM? Réponse de Me Guy Jourdain, le porte-parole des juristes francophones: «Généralement, les questions d'intérêt national sont entendues assez rapidement par la Cour suprême».

«Il faut aussi ajouter que les juges rendront un avis, ce qui n'est pas un jugement au sens strict. Mais c'est une opinion qui va peser un poids moral important».

B.B.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823



Mythe (I)

Quand la réalité vous échappe, quand la réalité est trop complexe pour être cernée, quand il faut lui donner un sens à tout prix, quand il faut se rassurer à bon compte, rien de tel que de se reposer sur un mythe.

Quand on veut éviter de chercher plus loin, quand on refuse de regarder la réalité bien en face, rien de tel que de se rabattre sur un mythe. Cette vieille vérité humaine a encore une fois donné toute sa mesure à propos de la restructuration de VIA Rail.

On veut bien sûr parler du mythe du chemin de fer, censé relier, unifier toutes les communautés canadiennes, de l'extrême est à l'extrême ouest. Que les promoteurs d'une voie ferrée transcontinentale aient dû voilà plus de cent ans se servir d'un tel slogan paraît parfaitement normal: il fallait bien inspirer ses contemporains frileux et les convaincre, vision à l'appui, de bâtir le Canada de demain.

Qu'un tel slogan économico-politique ait pu se mythifier à ce point souligne combien la toute jeune Confédération avait besoin de s'accrocher à la moindre voie ferrée pour se cacher la fragilité de son gigantisme territorial.

Qu'un tel slogan puisse encore aujourd'hui faire le moindre millage, voilà qui a de quoi faire réfléchir. Car toute considération romantique mise à part, il est bien évident que la vitalité et l'unité du Canada de demain ne dépendent pas d'une ligne de chemin de fer. Mais bien plus de la manière dont les hommes et les femmes politiques de ce pays seront capables d'inspirer les Canadiens et les Canadiennes. Et à ce chapitre, les slogans mobilisateurs et inspirants se font plutôt rares.

ÉDITORIAL

Qu'il suffise de penser à la débâcle politique actuelle baptisée accord du lac Meech. Il n'est cependant pas inutile de rappeler que le seul chemin de fer symbolique qui vaille, parce que le seul porteur d'avenir et d'unité, c'est celui du bilinguisme d'État, malheureusement quelque peu malmené par ce lac Meech qui crée deux sortes de francophonies.

Et pourtant, s'il se trouve bien des voix pour crier au scandale lorsque VIA Rail est coupé en deux parce qu'elles ne peuvent supporter l'enterrement du mythe canadien par excellence, bien peu de protestations s'élèvent pour condamner la possible coupure en deux de la francophonie canadienne.

Au Canada, on se bat visiblement plus volontiers pour préserver les mythes d'hier que pour promouvoir et protéger la réalité d'aujourd'hui.

Mythe (II)

Le gouvernement minoritaire de Gary Filmon achève de sa deuxième année d'existence et, c'est bien normal, les rumeurs d'élections recommencent à flotter dans l'air chargé du Palais législatif.

Déjà, les grandes manoeuvres stratégico-psychologiques s'annoncent. L'enjeu pour les trois partis est simple: faire paraître les deux autres comme les grands méchants, histoire de justifier l'appel aux urnes.

La dernière rumeur d'élections imminentes est alimentée par le leader en Chambre, Jim McCrae, qui a confié sa «frustration» aux journalistes. En substance, il a expliqué que le gouvernement a du mal a bien faire sa job parce que les deux partis d'opposition lui mettent des bâtons procéduriers dans les roues du pouvoir.

Évidemment, comme cela ne veut rien dire pour les Manitobains qui ne vivent pas au Palais législatif, en fin pédagogue, Jim McCrae a glissé: «This place (la Chambre) costs a certain amount of money to run each day».

L'an dernier, c'est une néo-démocrate qui trouvait qu'il ne fallait pas déclencher d'élections tous les ans, parce que ça coûte cher, des élections.

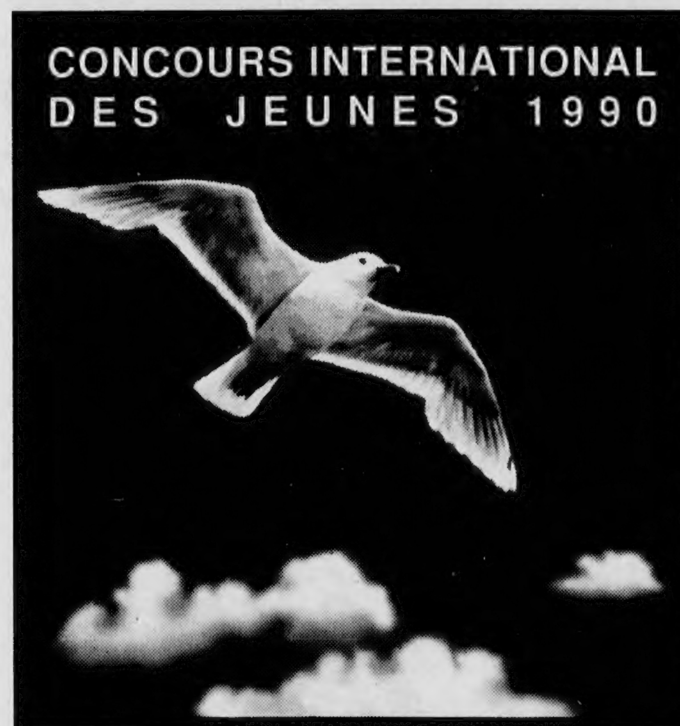
Le mythe du coût de la démocratie a décidément la dent dure. C'est là un accès de démagogie qu'il faut condamner en des termes sans équivoque.

«Si vous trouver que l'éducation coûte trop cher, essayez l'ignorance», a lancé un jour une personne qui mériterait de passer à la postérité. Eh bien si la démocratie coûte trop cher, essayez la dictature.

Bernard BOCQUEL

Du 15 janvier au 16 février

Un concours des jeunes à l'échelle planétaire



En proposant aux jeunes de plancher sur le thème de l'air, le mouvement coopératif espère les sensibiliser aux problèmes écologiques.

«L'air, c'est la vie». Voilà le thème du Concours international des jeunes 1990, auquel le Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) et les caisses populaires de la province participent pour la 9e année consécutive.

Créé en 1970 par le mouvement coopératif européen, le Concours international permet aux jeunes de réfléchir à des sujets précis et de manifester leur créativité.

Tous les étudiants des écoles françaises et d'immersion du Manitoba, de la maternelle à la 12e année, peuvent participer par une épreuve de dessin (ou une autre forme d'art plastique). A partir de la 7e année, ils peuvent aussi rédiger un texte.

L'édition 1990 du concours se déroulera du 15 janvier au 16 février 1990. L'an dernier, près de 3 200 jeunes manitobains y ont participé, provenant de 23 écoles françaises et d'immersion à travers la province.

Il y a eu 535 000 participants au Québec et plus de trois millions d'incriptions dans les pays européens (outre la Canada, les pays participants sont: l'Autrice, la Belgique, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, la République fédérale d'Allemagne, la Suède et la Suisse.

Des gagnants seront sélectionnés aux niveaux local, régional, provincial, national et international. Différents prix sont prévus, comme des radiocassettes (niveau provincial) et des voyages au Canada et en Europe (niveau national). Le jury international décernera une médaille d'or, une d'argent et une de bronze.

Laurent GIMENEZ

MONTCALM

Nouvelles audiences publiques sur l'usine de déchets

Deux nouvelles audiences publiques seront organisées par la municipalité de Montcalm à propos de l'implantation d'une usine de traitement des déchets toxiques.

La réunion de Saint-Jean-Baptiste aura lieu le 20 février et celle de Letellier, le 21 février. Une campagne téléphonique sera organisée pour garantir la présence de toutes les personnes susceptibles d'être concernées par le projet.

Les responsables du Manitoba Hazardous Waste Management Corporation présenteront leur projet ainsi qu'une maquette des futurs locaux projetés.

Ph.D.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Un entretien avec le nouveau juge francophone

Roger Grégoire de la Cour provinciale ne prévoit pas de problèmes pour s'ajuster

Roger Grégoire sera assermenté juge à la Cour provinciale probablement le 25 janvier. L'avocat de Swan River a été nommé juge à temps partiel le 10 janvier pour éliminer le problème des trop long délais pour certains procès en français.

Roger Grégoire, avocat depuis 13 ans, ne prévoit pas de difficultés pour s'ajuster à ses nouvelles fonctions. Pendant les premières années de sa pratique, à Le Pas et Flin Flon, il a eu «assez souvent» l'occasion de plaider en Cour provinciale, qu'il connaît «très bien».

Mais comme juge, il ne pourra plus se présenter comme avocat à la Cour provinciale. Ce qu'il faisait maintenant «occasionnellement, trois ou quatre fois par mois».

Ce manque à gagner sera-t-il compensé par son salaire de juge à temps partiel? «Ma nomination ne me rapportera pas plus d'argent. De toute façon, l'argent n'a pas été une considération importante dans ma décision».

«Bien entendu, ce n'est pas une affaire de sacrifice. Mais ce qui est le plus important pour moi, c'est que le monde reconnaisse que les francophones ont des droits devant les tribunaux. Et s'ils veulent s'en servir, je serai là au besoin».

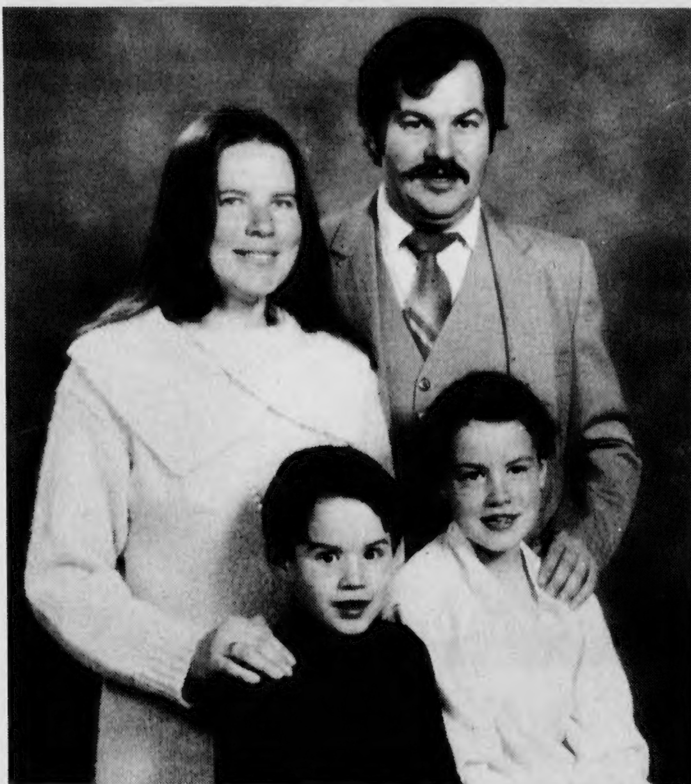
Roger Grégoire, qui entendra aussi des causes en anglais, n'a encore «aucune idée du nombre de fois» que la justice fera appel à ses services: «ça dépendra de la demande».

Avec Léa Duval, nommée juge début 1988, Roger Grégoire aura donc la tâche de juger les personnes qui veulent un procès en français. Il doit sa nomination en bonne partie au refus de Léa Duval d'entendre les causes où elle perçoit un conflit d'intérêt potentiel.

Roger Grégoire est-il préoccupé par les conflits d'intérêt? «Non, je ne prévois aucune difficulté, surtout parce que j'habite assez loin de Winnipeg. Pour donner un exemple, disons que je n'ai pas besoin d'avoir peur de perdre la business du neveu d'une personne que j'enverrais en prison. Et puis c'est simple: si j'entrevois un possible conflit d'intérêt, je n'irai pas».

C'est un secret de polichinelle, bien des avocats sont nommés juges par la grâce des politiciens. Et lui? «Certainement pas! Je n'ai jamais été membre d'un parti politique, j'ai toujours évité ça».

Bernard BOCQUEL



Le nouveau juge à temps partiel, Roger Grégoire, 38 ans, originaire de Saint-Norbert, en compagnie de sa femme Wendy et de ses enfants Danielle et Jérémie.

«Quand tu es avocat, tu penses qu'un jour, ça pourrait t'arriver de devenir juge. J'ai maintenant la possibilité de voir si je ferais un bon juge. On essaie toujours de faire de son mieux. Je vais relever ce nouveau défi».

SAINTE-ANNE DES CHÊNES

Hausse des tarifs de vidanges

Les nouveaux tarifs pour la cueillette des ordures dans le village de Sainte-Anne-des-Chênes ont été fixés. Le coût annuel pour une résidence a été fixé à 69$, une augmentation de 15% par rapport à l'an dernier.

La réaction des juristes francophones:

Un juge à temps partiel? Un cataplasme

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba aurait préféré que le Procureur général Jim McCrae nomme un deuxième juge francophone à temps plein plein plutôt qu'un juge à temps partiel.

Explication de son porte-parole, Me Guy Jourdain: «Un juge à temps partiel, c'est un cataplasme. Pour une raison principale: les gens vont pouvoir continuer à se servir d'un procès en français comme d'une méthode pour faire du "magasinage de juge", c'est-à-dire d'essayer de s'en tirer à meilleur compte».

Alors quelle aurait été la situation idéale pour remédier aux dangers du "magasinage"? «Deux juges à temps plein affectés aux causes en français, chacun entendant la moitié des causes pour éviter le "magasinage"».

Roger Grégoire a été nommé le 10 janvier, quelque jours après que l'avocate Mary-Jane Bennett avait rendu publique son intention de demander à la Cour du Banc de la reine d'effacer les accusations portées contre un client qui attend en vain depuis 18 mois la tenue de son procès.

Le procès a déjà été plusieurs fois ajourné par la seule juge francophone, Léa Duval, qui s'estime en conflit d'intérêt parce que son mari, Me Robert Bétournay, est l'avocat-conseil de la firme qui emploie Mary-Jane Bennett.

La Charte des droits et libertés fédérale donne aux justiciables le droit à un procès dans un «délai raisonnable». Au Banc de la reine de trancher si 18 mois constituent encore un «délai raisonnable»...

B.B.

SANTÉ

Une nouveauté: de l'exercice dans les centres d'achats

L'idée est simple: depuis cette semaine, 6 centres d'achats ouvrent leurs portes plus tôt pour permettre aux gens de marcher dans un environnement sécuritaire et confortable. Un genre de «Mallathon»!

Ce programme destiné à favoriser l'activité physique chez les gens de tous les âges est baptisé Footlose and Fancy Free. Il est parrainé par la Manitoba Society of Seniors.

C'est la première fois au Canada qu'un tel programme est lancé à l'échelle provinciale. Les 6 centres d'achats qui participent sont: Portage Place, Polo Park, Saint-Vital Centre, Grant Park Shopping Centre, Dauphin Marketplace Mall, Clearspring Mall à Steinbach. D'autres devraient s'ajouter prochainement.

Trois circuits ont été établis dans les centres d'achats: niveaux débutant (500 mètres), intermédiaire (1,5 km), avancé (3 km). La participation est gratuite. Les centres d'achats ont des brochures à la disposition des personnes intéressées. Le programme est aussi ouvert aux handicapés en chaises roulantes.

B.B.

La réforme de l'assurance-chômage bloquée au Sénat

Des millions d'otages-chômeurs

Les chômeurs de pratiquement toutes les provinces du Canada sont en train de faire les frais d'une bataille politique opposant depuis plusieurs semaines le gouvernement et le Sénat. Objet de la querelle: la nouvelle loi sur l'assurance-chômage.

Pour comprendre de quelle façon cette bataille affecte les chômeurs, il faut d'abord savoir que la carte du chômage au Canada est différente de la carte provinciale. Le pays est en effet divisé en 48 régions selon la situation économique.

Or, le nombre de semaines de travail nécessaires pour bénéficier de l'assurance-chômage dépend précisément du taux de chômage de la région. Ce système, baptisé norme variable d'admissibilité, est en vigueur depuis 1977.

On devrait plutôt dire «était» en vigueur, puisque le gouvernement a décidé le 31 décembre 1989 de suspendre la norme variable d'admissibilité. La raison: l'obstruction du Sénat au projet de loi C-21 du gouvernement sur l'assurance-chômage, qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1990.

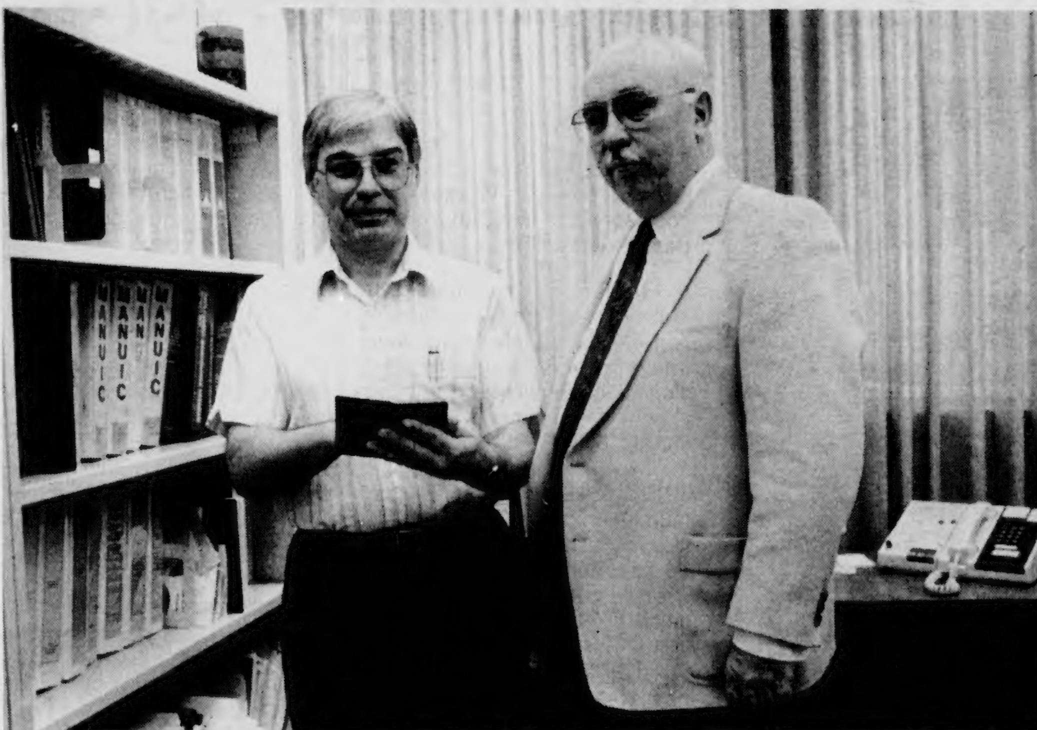


photo: Laurent Gimenez

Denis Richard, expert-conseil pour les services d'assurance, et Léo Le Blanc, directeur du centre Emploi et Immigration de Saint-Boniface. Environ 10 000 demandes d'assurance-chômage sont traitées chaque année dans ce centre. «Il n'y en a pas une qui ressemble à l'autre», affirme Denis Richard.

Conséquence immédiate: tous les chômeurs, qu'ils vivent en Ontario ou à Terre-Neuve, doivent désormais avoir accompli un minimum de 14 semaines de travail pour bénéficier de l'assurance-chômage (1).

Le coût est dur pour tous les chômeurs quand on sait que le projet de loi C-21 prévoyait que partout où le taux de chômage est supérieur à 7%, 12 semaines de travail devaient suffir pour bénéficier des allocations de chômage. Cela concerne tout de même 9 provinces sur 10

La situation est évidemment temporaire et une norme variable d'admissibilité sera probablement réintroduite. Quand? Aussitôt que le Sénat et le gouvernement auront accordé leurs violons

Laurent GIMENEZ

(1) Il y avait 1 048 000 chômeurs au Canada en décembre 1989, soit 7,7% de la population active.

Moyenne nationale: 7,5%

Terre-Neuve	15,8%
Île-du-Prince-Édouard	14,1%
Nouvelle-Écosse	9,9%
Nouveau-Brunswick	12,5%
Québec	9,3%
Ontario	5,1%
Manitoba	7,7%
Saskatchewan	7,4%
Alberta	7,2%
Colombie-Britannique	9,1%

Norme variable d'admissibilité contenue dans le projet C-21

Taux régional de chômage	Semaines de travail requises
6% et moins	14
Plus de 6% à 7%	13
Plus de 7% à 8%	12
Plus de 8% à 9%	11
Plus de 9%	10

Graphique: Gilbert Painchaud

Le chômage province par province

La norme variable d'admissibilité contenue dans le projet de loi C-21 (non adopté) fait varier de 10 à 14 le nombre de semaines requises pour avoir droit aux prestations de chômage. En fonction, bien sûr, du taux de chômage régional.

On constate donc que l'Ontario est la seule province à ne pas être affectée par la suspension de la norme variable d'admissibilité, puisque partout ailleurs, le taux de chômage est supérieur à 6%.

Dans les Maritimes par exemple, où la saison de pêche a été désastreuse au point d'entraîner la fermeture d'usines de transformation, les pêcheurs devront se débrouiller pour travailler 14 semaines avant d'avoir droit aux prestations de chômage.

Chiffres des taux de chômage: statistique Canada, décembre 1989.

Comment marche l'assurance-chômage?

• Qui a droit à l'assurance-chômage?

Tout salarié sans emploi qui a travaillé pour une période d'au moins 14 semaines au cours des 52 semaines qui précèdent sa demande.

L'administration peut cependant exiger des semaines supplémentaires de travail (jusqu'à 20) dans les cas suivants:

-si la personne a déjà touché des prestations d'assurance-chômage au cours des 52 semaines précédentes;

-s'il s'agit d'un premier emploi ou si la personne est revenue sur le marché du travail après une absence d'au moins 2 ans.

• Combien touche-t-on?

L'allocation représente 60% de la moyenne du salaire brut hebdomadaire gagné durant les 15 dernières semaines, avec un plafond de 640$ (en 1990). Personne ne peut donc toucher plus de 384$ par semaine. Signalons que les prestations sont soumises à l'impôt.

• Pendant combien de temps?

La période durant laquelle on peut bénéficier de l'allocation de chômage dépend de deux facteurs principaux: le nombre de semaine durant lesquelles la personne a travaillé et le taux de chômage dans la région (voir carte et graphique).

Plus on a travaillé longtemps et plus le taux de chômage est élevé, plus les semaines de prestations seront nombreuses. Leur nombre est cependant limité à 50.

• Quand est-on payé?

Le paiement est hebdomadaire et le premier chèque arrive généralement 5 semaines après la demande. A noter que les 2 premières semaines qui suivent la demande ne sont pas payées.

Les régions économiques du Manitoba



Carte: Gilbert Painchaud

Entre autres modifications importantes, le projet de loi C-21 prévoit de remodeler la carte des régions économiques du Canada (il y en aurait en tout 62, contre 48 actuellement).

Le Manitoba compte actuellement 4 régions économiques (il n'y en aurait plus que 3 dans la nouvelle carte), avec chacune un taux de chômage différent:

1- Sud du Manitoba: 6,7%

2- Winnipeg: 7,7%

3- Parkland: plus de 10%

4- Nord des Prairies: plus de 10% (cette dernière région comprend également une partie de la Saskatchewan et de l'Alberta).

En principe, un chômeur vivant au nord de la province n'aurait besoin que de 10 semaines de travail pour bénéficier des prestations d'assurance-chômage, alors qu'à Steinbach, 13 semaines seraient nécessaires.

Mais comme le projet de loi C-21 n'a pas été adopté comme prévu avant le 31 décembre 1989, et que la norme d'admissibilité est suspendue, le charpentier de la Seine et le pêcheur du lac Manitoba se trouvent maintenant logés à la même enseigne: 14 semaines de travail minimum.

Chiffres de décembre 1989 fournis par Statistique Canada.

La santé en français: un plan d'action d'ici le 31 juillet 1990

La nouvelle job de Maurice Gauthier est précise: fournir au gouvernement provincial des recommandations qui permettront d'offrir des services en français dans certaines institutions de santé au Manitoba.

Embauché comme consultant à un coût de 30 000$ *(plus les dépenses)* par la province du Manitoba, Maurice Gauthier aura jusqu'au 31 juillet pour soumettre son rapport (voir encadré).

«Ce que je vois comme projet, c'est de proposer un plan d'action qui permettra de franciser graduellement les institutions de santé désignées», explique Maurice Gauthier.

«L'étude est limitée aux institutions de santé et de services sociaux dans les régions désignées par la province», ajoute le consultant. «Dans les villages comme Sainte-Anne-des-Chênes et Saint-Pierre-Jolys, ce sera assez facile à faire».



Archives La Liberté

Maurice Gauthier, consultant pour implanter des services en français dans les établissements de soins de santé et de services sociaux. Une tâche supplémentaire: étudier comment l'Ontario a implanté les services en français dans le domaine de la santé.

«Là où ce sera moins facile, c'est dans les villages comme Morris, par exemple, qui dessert quand même des villages francophones comme Saint-Jean-Baptiste et Letellier».

«Il s'agit de proposer une approche qui ne bouleversera rien du jour au lendemain. Mais une approche qui permettra d'offrir des services en français s'il y a de la bonne volonté de tous les bords».

Bien qu'il ne connaisse pas intimement le secteur des services de santé, Maurice Gauthier ne prévoit aucun problème à préparer le rapport dans les délais prévus.

«J'ai l'impression que c'est assez semblable à ce que j'ai fait dans le domaine des municipalités. Et je suis présentement en train de compléter ce même genre de rapport pour les caisses populaires du Manitoba».

Maurice Gauthier ne travaillera pas dans le vide. Il bénéficiera de l'appui d'un comité consultatif créé par le Secrétariat des services en langue française, dirigé par Roger Turenne.

Suites concrètes

Le comité consultatif, présidé par Roger Turenne, conseiller spécial du Premier ministre, est composé de: Lise Lacombe (ministère de la Santé); Keith Lowe (ministère des Services à la famille); Lorette Beaudry-Ferland (responsable des services en français de l'Hôpital de Saint-Boniface); et de Louis Bernardin (directeur de la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes).

L'embauchage de Maurice Gauthier comme consultant est l'une des suites concrètes de la politique provinciale de services en français annoncée par Gary Filmon, premier ministre du Manitoba, le 4 novembre 1989, lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

Lucien CHAPUT

Le défi de Maurice Gauthier

Le rapport de Maurice Gauthier, qui doit être remis au gouvernement d'ici le 31 juillet 1990, devra fournir les renseignements suivants:

1. Proposer une liste d'établissements de soins de santé et de services sociaux qui devraient être désignés bilingues.

2. Recommander le genre de service que ces établissements devraient offrir.

3. Recommander des échéanciers permettant les établissements désignés à se bilinguiser.

4. Préparer un schéma de plan d'action des services en français qui pourra servir de guide aux établissements désignés.

5. Évaluer les coûts financiers d'une désignation pour les établissements en question.

6. Recommander comment la Province pourrait fournir le financement et le soutien administratif pour aider le processus d'implantation.

7. Proposer, si nécessaire, des modification à la politique des ministères de santé et de services sociaux permettant d'assurer un meilleur service à la communauté franco-manitobaine.



Jutta Schlich (à gauche) et Karen Stock.

Archives La Liberté.

Un seul mur: les «intermédiaires»

L'allemand au Collège: expérience réussie

Pour la première fois l'automne dernier, le Collège offrait des cours d'allemand. Succès côté «débutants». Une ombre côté «intermédiaire».

Une vingtaine de personnes se sont inscrites l'automne dernier au cours pour les débutants. «Les étudiants étaient très satisfaits et ils ont dit qu'ils reviendraient pour la session d'hiver», note Jutta Schlich, qui enseigne le cours en compagnie d'une autre étudiante allemande, Karen Stock.

Le but du cours? «Donner le vocabulaire de base nécessaire pour pouvoir s'exprimer dans la vie quotidienne». De nouveaux débutants peuvent-ils se joindre aux «anciens» débutants? «Sans problème, car le manuel utilisé est adapté à la situation», assure Jutta Schlich, de l'Université de Heidelberg.

Malheureusement, l'intérêt pour le niveau intermédiaire reste moins net: 8 personnes ont participé à la session d'automne. Avis aux gens qui veulent rafraîchir leurs connaissances de la langue de Goethe.

Allemand débutant: les mardis, du 23 janvier au 27 mars (19h à 22h); allemand intermédiaire: les jeudis du 25 janvier au 29 mars (19h à 22h). Frais d'inscription: 95$. Autres renseignements: Division de l'éducation permanente du CUSB (233-0210).

B.B.

Semaine nationale du ski, du 20 au 28 janvier

Le ski à votre porte

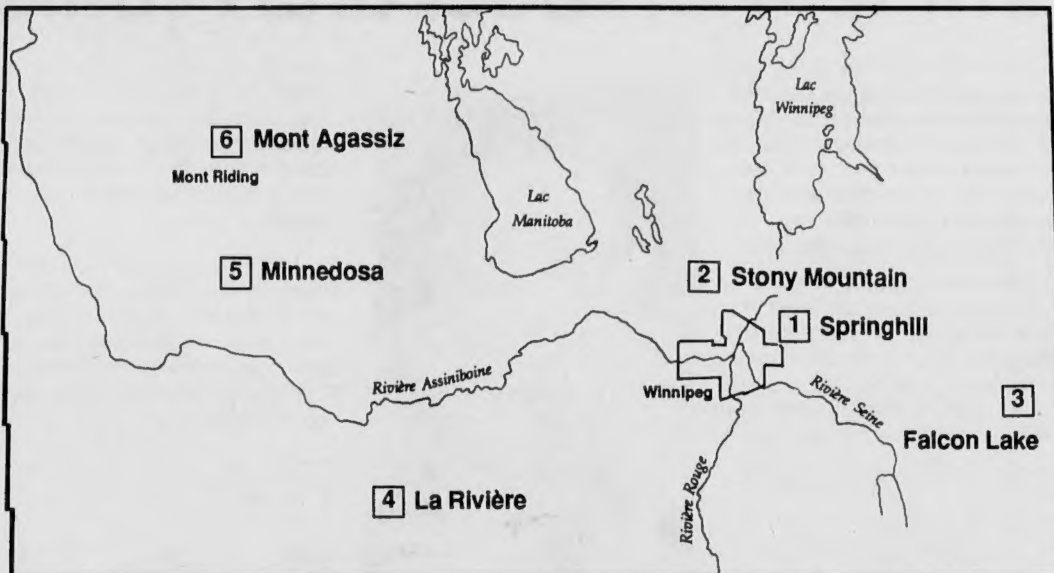
La semaine du 20 au 28 janvier a été baptisée, par le Conseil canadien du ski, semaine nationale du ski. Une occasion de faire connaître davantage ce sport pratiqué par plus de 4 millions de Canadiens.

C'est aussi l'occasion de prendre conscience de la situation privilégiée du Canada, et également du Manitoba, pour le ski. La coupe du monde de ski alpin a été très sérieusement pertubée par l'absence de neige en Europe. Mais la neige est tombée depuis longtemps sur la plupart des pistes canadiennes et manitobaines.

Le Canada compte 300 stations de ski alpin et 702 sites de ski de fond. Avec son manque de relief, le Manitoba s'est surtout spécialisé dans le ski de fond. Mais, on compte tout de même 7 stations de ski alpin dans la province (voir encadré ci-dessous). En outre, 2 stations du Nord-Dakota (Bottineau et Frost Fire à Walhalla) sont situées juste de l'autre côté de la frontière.

S'il faut aller au Mont Agassiz pour trouver les meilleures pistes, on trouve de quoi s'amuser tout près de Winnipeg (Springhill ou Stony Mountain).

Ph.D.





Un peu de neige fraîche et il n'y a plus qu'à se laisser descendre sur l'une des 65 pistes du Manitoba.

La semaine nationale de ski au Manitoba

Les 20, 24 et 25 janvier : challenge de ski alpin, course de poursuite (follow the leader), renseignements au Winnipeg Ski Club (983-4142).

Les 20 et 21 janvier : Coupe manitobaine de biathlon. Sport nordique consistant en une course de ski de fond entrecoupée d'épreuves de tir au fusil sur cible. Au lac Falcon (renseignements : 985-4114).

Le 21 janvier : Springfield Ski Fest, série d'activités autour des pistes de ski de Winnipeg (renseignements : 444-2497).

Le 23 janvier : ski alpin pour les aînés, journée de ski pour faire découvrir ce sport au plus de 55 ans. Organisée par la Manitoba Society of Seniors à la station de Springhill (renseignements : 942-3147).

Où faire du ski alpin au Manitoba ?

1 Springhill : la «station de ski de Winnipeg», située sur le bord de la route 59 au bord du canal de dérivation.

Remontées mécaniques : 2.

Nombre de pistes : 3. Dénivelée : 50 m. Longueur maximum : 360 m. Location de matériel : oui.

Cours : oui. Heures d'ouverture : de 10 à 22h. Prix : 6,24$ pour les adultes et 4,75$ pour les moins de 16 ans. Contact : 224-3051.

2 Stony Mountain : prendre l'autoroute périphérique, puis la 7.

Remontées mécaniques : 2.

Nombre de pistes : 4. Dénivelée : 30 m. Longueur maximum : 240 m. Location de matériel : oui.

Cours : oui. Heures d'ouverture : mardi-mercredi-jeudi de 9h à 22h ; du vendredi au lundi, de 9h à 17h. Prix : 5,5$ pour les adultes, 4,5$ pour les moins de 17 ans. Contact : 1-334-5977.

3 Falcon Lake : au bors de la transcanadienne, juste avant la frontière de l'Ontario.

Remontées mécaniques : 3.

Nombre de pistes : 16. Dénivelée : 45 m. Longueur maximum : 330 m. Location de matériel : oui.

Cours : non. Heures d'ouverture : les fins de semaine uniquement, de 10h à 16h. Prix : 5$ pour les adultes, 2,5$ pour les moins de 16 ans. Contact: 1-349-2201.

4 La Rivière-Holiday Mountain : au croisement de la route 3 et de la 242.

Remontées mécaniques : 5.

Nombre de pistes : 8. Dénivelée : 100 m. Longueur maximum : 750 m. Location de matériel : oui.

Cours : non. Heures d'ouverture : tous les jours de 9h à 16h30 et en soirée de 19h à 22h30 pendant les fins de semaine. Prix : 19$ pour les adultes, 17$ pour les étudiants et les aînés, 12$ pour les moins de 18 ans et 10$ pour le ski nocturne. Contact : 1-242-2172.

5 Ski Valley à Minnedosa : prendre la transcanadienne jusqu'à Portage-la-Prairie, puis la 16 jusqu'à Minnedosa et enfin la 10 en direction du parc du Mont Riding, la station est à la sortie de la ville.

Remontées mécaniques : 2.

Nombre de pistes : 6. Dénivelée : 75 m. Longueur maximum : 540 m. Location de matériel : non.

Cours : non. Heures d'ouverture : les fins de semaine uniquement, de 9h à 16h30, possible en semaine pour les groupes. Prix : 13 $ pour les adultes, 11$ pour les moins de 12 ans. Contact : 1-867-3352.

6 Mont Agassiz, dans le parc national du Mont Riding : prendre la 1 jusqu'à Portage-la-Prairie, la 16 jusqu'à Neepawa, la 5 jusqu'à McCreary et enfin la 361 pour entrer dans le parc.

Remontées mécaniques : 4.

Nombre de pistes : 10. Dénivelée : 150 m. Longueur maximum : 1500 m. Location de matériel : oui.

Cours : non. Heures d'ouverture : de 9h à 16h30 . Prix : 19$ pour les adultes, 13$ pour les aînés et le moins de 12 ans. Contact : 1-835-2246.

7 Mystery Mountain à Thompson.

Remontées mécaniques : 4.

Nombre de pistes : 18. Dénivelée : 75 m. Longueur maximum : 360 m. Location de matériel : se renseigner. Heures d'ouverture : de 10h à 16h30. Prix : le samedi et le lundi, 15$ pour les adultes, 10$ pour les étudiants ; le dimanche, 18$ pour les adultes, 13$ les étudiants. Contact : 1-667-4729.

LORETTE — SAINT-JEAN-BAPTISTE

Repas communautaires: l'appétit vient en mangeant

A leur tour, les aînés des villages de Lorette et de Saint-Jean-Baptiste vont bénéficier d'ici quelques semaines d'un programme de repas communautaires.

L'organisation de ces repas communautaires est possible grâce à l'aide des gouvernements fédéral et provincial et la participation active de volontaires.

La province assure le salaire d'une coordonnatrice des repas, offerts à un prix modeste.

Le fédéral, via Nouveaux Horizons, subventionne l'équipement de base nécessaire. C'est pourquoi les Blés d'Or de Lorette ont reçus 3 616$ et l'association Paradis des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste 4 523$.

Les bénévoles sont ensuite le véritable moteur du programme de repas communautaires. A Lorette, une vingtaine de volontaires serviront des repas nutritifs à quelque 45 aînés, trois fois par semaine. A Saint-Jean-Baptiste, au moins une vingtaine de volontaires participeront au programme, dont 135 personnes pourraient bénéficier sur une base quotidienne.

Pour Jeannine Dufault, représentante régionale de Nouveaux Horizons, ces repas communautaires sont très importants: «C'est prouvé: les gens qui doivent manger seuls ont moins d'appétit. On appelle ça le syndrome du thé et du toast».

«Les repas communautaires permettent de renverser cette tendance. Manger, c'est une activité sociale et on peut dire que l'appétit vient en mangeant ensemble!».

B.B.

LA FOURCHE



Aucun risque sur la Piste

Même si le redoux a gâté un peu la neige, la Piste de la rivière reste parfaitement solide pour accueillir les patineurs et les visiteurs.

Si on a vu des voitures et autres engins circuler sur la rivière, il est conseillé, pour plus de précaution, d'appeler le Festival du Voyageur (237-7692). La glace est testée chaque jour en plusieurs endroits.

Selon Gary Tessier, 5 cm de glace suffisent pour soutenir une centaine de personnes alignés. Or, les deux rivières ont actuellement une épaisseur moyenne de 60 centimètres à la hauteur de La Fourche. L'épaisseur de glace sur la rivière Assiniboine atteint parfois 90 cm, et touche même le fond par endroit.

Cette fin de semaine, les activités extérieures se poursuivent avec une présentation de jeux autochtones et inuits, ainsi qu'une exposition d'artisanat du Nord, dans la tente de La Fourche, samedi 20 janvier, de 12h à 16h.

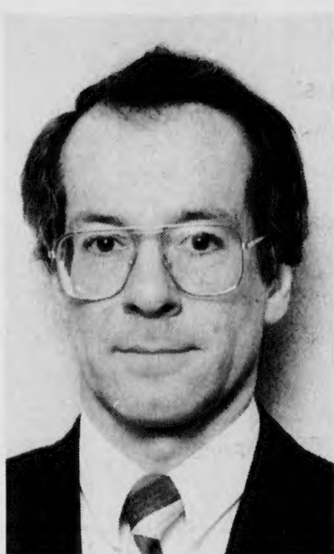
Ph.D.

SAINT-BONIFACE

Les francophones ont leur chambre de commerce

Avec l'adoption de statuts et l'élection d'un conseil d'administration, dirigé par Raymond Lafond (1), la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a définitivement vu le jour.

Les premières réunions régulières se tiendront à partir du 23 janvier, au rythme de 2 réunions par mois (2). Joignant l'utile à l'agréable, les membres de la chambre de commerce se réunissent à midi autour d'un repas. La carte annuelle de membre, à 150$, donne accès aux services de l'organisme ainsi qu'à la table ; les non-membres sont cordialement invités (10$ par repas).


photo: Hubert Pantel

Raymond Lafond, directeur de la Caisse de Saint-Boniface est le président de la nouvelle Chambre de commerce francophone : «Cela débute très fort, avec beaucoup d'enthousiasme. Nous fonctionnerons exclusivement en français. Nous ne changerons pas notre fonctionnement si un anglophone arrive.»

La Chambre de commerce francophone fonctionne avec trois moteurs pricipaux : le comité de programmation et formation, celui de membership et marketing et celui du développement économique et touristique. Les activités seront organisées par des bénévoles, au moins dans un premier temps. La société Entreprise Saint-Boniface sert de boîte aux lettres (2-157, boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 0J1).

Le comité de planification organise, une fois par mois, la venue d'un invité, et la réunion suivante, la présentation d'entreprises par leurs propriétaires. Le premier invité sera, le 20 février, Guy Lavigueur, président de la Banque fédérale de développement, pour un exposé sur «le rôle des PME au Canada».

Ce même comité organise des sessions de formation. Un premier programme est mis en place par Aimé Tétrault et Roland Boisvert, pour le mois de mars, sur le thème «Initiatives locales pour le développement de l'entreprise». Les inscriptions doivent être faites au mois de janvier.

Le comité de membership et marketing vise au recrutement de nouveaux membres et à la création de logo, dépliants, etc., pour faire connaître la Chambre. Déjà 65 personnes ont payé leur cotisation, l'objectif est, selon Raymond Lafond, de doubler ce chiffre.

Enfin, le comité de développement encourage les entreprises à faire des projets «pour positionner Saint-Boniface comme destination touristique». Pour Raymond Lafond, il s'agit de faire en sorte que «les autobus ne fassent pas juste passer, mais que les gens s'arrêtent à Saint-Boniface».

Ce comité se veut également un forum pour l'éclosion des projets communs à plusieurs organismes ou entreprises franco-manitobains.

Philippe DESCAMPS

(1) Le conseil d'administration est composé de 7 personnes : Raymond Lafond, président ; Germain Perron, vice-président ; Régis Gosselin, secrétaire-trésorier ; Raymonde Gagné, Marc-Yvan Poulin, Bernice Parent et Louis Paquin.

(2) Les prochaines réunions auront lieu à l'Hôtel Norwood le 23 janvier, les 6 et 20 février, les 13 et 27 mars, les 10 et 24 avril, les 8 et 22 mai et les 12 et 26 juin.

L'immersion à Saint-Vital

On cherche des solutions au manque de place

Trois mois à peine après leur élection, les 3 nouveaux commissaires de la division scolaire de Saint-Vital réclament des solutions satisfaisantes au problème grandissant du manque de place pour les étudiants d'immersion.

• Le problème

Au rythme actuel d'environ 200 nouveaux étudiants chaque année, il est à craindre qu'un grave manque de place se fasse sentir à Saint-Vital dès la rentrée 1992-93.

• Les solutions proposées

La division scolaire de Saint-Vital semble s'orienter vers le partage de certaines écoles entre le programme anglais et le programme immersion. C'est ce qui doit arriver avec l'école Glenwood en septembre 1990 et avec l'école Victor Mager en 1991.

• Le litige

A l'origine, seul le gymnase devait être partagé entre les élèves d'anglais et les élèves d'immersion à l'école Glenwood. Mais par souci d'économie, la commision scolaire a décidé le 11 janvier (par 4 voix contre 3) que la bibliothèque serait également partagée pour une période d'essai d'un an.

Réaction de Lynne Cormack, commissaire à Saint-vital depuis le 25 octobre 1989 et mère d'un garçon de 7 ans incrit à l'école d'immersion Saint-Germain:

«C'est comme une claque donnée aux parents de l'immersion. La philosophie de l'immersion n'existe plus avec une bibliothèque partagée. Cela risque de faire beaucoup de tort à la communauté».

Du coup, les parents de l'immersion se posent des questions à propos de l'école Victor Mager qui, en principe, doit aussi accueillir un programme d'immersion à côté du programme anglais en 1991. Faudra-t-il là aussi partager la bibliothèque, voire d'autres locaux?

• Le compromis

La commission scolaire a invité les 3 commissaires contestataires à former un comité pour trouver des solutions alternatives au problème du manque de place en immersion.


Archives La Liberté

Lynne Cormack, commissaire à Saint-Vital.

«La commission scolaire n'a jusqu'à présent retenu que des demi-mesures, estime Lynne Cormack. Il doit y avoir d'autres solutions. Tôt ou tard, il faudra construire une nouvelle école pour l'immersion dans le sud de Saint-Vital.

Le «comité des 3», formé de Lynne Cormack, Marilyn Seguire et Bob Bruce, doit soumettre ses propositions le 25 janvier. Le vote définitif interviendra le 8 février.

Laurent GIMENEZ

La Chevalerie francophone se distingue

Les conseils Jubinville (Lorette), La Broquerie, Sainte-Anne et Richer sont à l'honneur de la Chevalerie internationale grâce à leurs accomplissements durant l'année 88-89.

Ces quatre conseils, qui constituent le district numéro 8 du Manitoba, viennent d'être honorés dans différentes catégories.

Les conseils Jubinville et Sainte-Anne ont obtenu une double distinction: pour l'augmentation du nombre de leurs membres et pour le montant d'assurances vendues. Les conseils de La Broquerie et Richer ont obtenu une plaque pour souligner leurs efforts dans la vente de l'assurance des Chevaliers de Colomb (surtout de l'assurance-vie).

Précision d'Aurèle Boisvert, le député (chef) du district: «C'est important de dire que l'assurance des Chevaliers est à but non lucratif. Les profits sont redistribués sous forme de dons».

Aurèle Boisvert, qui a obtenu le convoité Star District Award pour 88-89 (3 en tout au Manitoba), ajoute: «Ces distinctions montrent à quel point les Chevaliers accomplissent des oeuvres dans leur communauté. Je suis aussi fier parce que ces conseils ont travaillé en plus pour des oeuvres hors de leur communauté, comme la Fondation du rein».

Aurèle Boisvert note que chaque conseil remet par année en moyenne entre 10 et 25 000$ à sa communauté, dépendant de sa taille. Sainte-Anne compte 118 membres, La Broquerie 90, Jubinville 87 et Richer 57.



Les quatre Grands Chevaliers dont le conseil a été à l'honneur pour 88-89: Raymond Connelly (Sainte-Anne, 2e année de fonction); Rénald Courcelles (Richer, 2e année); Donat Labossière (Lorette, 3e année); Robert Nadeau (La Broquerie, 2e année).

Le Manitoba compte 84 conseils, dont 18 francophones, répartis en 21 districts. Pour 88-89, seulement 3 districts ont rempli tous les critères pour obtenir une distinction internationale.

Au sujet de l'organisation, Aurèle Boisvert précise: «Les Chevaliers de Colomb sont une des seules organisations internationales de charité dont le membership ne diminue pas (1,5 millions de membres)».

«Pourquoi? Parce que nous avons des racines profondes: pour être Chevalier, il faut être un catholique qui accepte la doctrine de l'Église. Et puis le mandat est très clair: les membres savent dans quoi ils s'embarquent».

Bernard BOCQUEL

Festival du Voyageur: opération information

Éclairés par un sondage réalisé en mars 1989 auprès de 600 Manitobains, les responsables du Festival du Voyageur ont décidé de mettre le paquet cette année sur l'information du public.

L'un des éléments du sondage qui a mis la puce à l'oreille de Louis Paquin, le directeur général, et de son équipe, c'est que 60% des sondés qui n'avaient jamais mis les pieds au Festival ont cependant reconnu avoir déjà été tentés.



photo: Philippe Descamps

Roland Boisvert, président du Festival, en compagnie des Voyageurs officiels, Marcelle et Gabriel Forest.

C'est notamment pour les aider à franchir ce pas que l'état-major du Festival s'est efforcé de mieux communiquer avec le public cette année. Première mesure: les brochures-programmes seront diffusées à 50 000 exemplaires, soit le double de l'année dernière *(et cinq fois plus qu'il y a trois ans).*

Les brochures seront en outre distribuées gratuitement dans tous les magasins Safeway de la ville durant la dernière semaine de janvier. Brochures dont le contenu a été rationalisé et organisé par thèmes (sports, culture, enfants, histoire), ce qui devrait les rendre plus accessibles et plus efficaces.

«Avec toutes les activités, les gens avaient du mal à s'y retrouver, explique Louis Paquin. Ils ne savaient pas toujours où et quand elles avaient lieu».

Information toujours, mais cette fois téléphonique: la Société franco-manitobaine (SFM) a accepté de mettre son 233-Allô au service du Festival dès la mi-janvier. Les informations seront disponibles en français et en anglais.

Le pari des responsables du Festival est simple: mieux informés, les visiteurs pratiqueront plus d'activités et «apprivoiseront» davantange la fête. «Le principal enseignement du sondage, estime Louis Paquin, c'est que le Festival est bien perçu par les Winnipégois comme la fête d'hiver de Winnipeg et qu'il ne veulent pas que l'on modifie sa couleur francophone».

«On espère et on veut faire le nécessaire pour qu'il y ait de plus en plus d'appartenance à la fête. S'ils les gens viennent à deux ou trois activités au lieu d'une ou deux, ce sera un succès».

Le Festival du Voyageur se déroulera cette année du 9 au 18 février. Des centres d'information sont en place au parc Provencher, au parc du Voyageur et à La Fourche.

Laurent GIMENEZ

Les points forts du sondage

600 personnes (300 hommes-300 femmes), âgées de plus de 18 ans, résidant à Winnipeg (88%) et à une cinquantaine de kilomètres autour (12%), ont été interrogées. Voici quelques uns des résultats de ce sondage.

• Pour 88%, le cachet francophone du Festival du Voyageur doit être maintenu. Pas question, donc, de bilinguiser toutes les activités.

• 18% des personnes sondées étaient venues au moins une fois au Festival du Voyageur. 60% des non visiteurs avaient songé à venir.

• Parmi les visiteurs, 38% ont participé à une activité seulement, 31% à 2 ou 3 activités, 18% à 4 ou 5 et 12% à plus de 5.

• Les trois activités préférées sont, dans l'ordre: les sculptures sur neige au parc Provencher (31%), les spectacles de variété (25%), les courses de chiens (7%).

• Parmi les raisons invoquées par ceux qui ne sont jamais venus au Festival du Voyageur, celle qui est revenue le plus souvent est le manque d'intérêt pour les activités d'hiver (27%).

Suivez le guide

Les humoristes de Gilles Dutillieux

Il existe à Winnipeg 3 «cafés-théâtres» où chaque soir de la semaine, il est possible d'assister aux spectacles d'humoristes canadiens et américains.

Gilles Dutillieux, un fan des «stand-up comics», recommande tout spécialement le Rumor's Comedy Club, situé au 2025, avenue Corydon (Tél: 488-4520).

«Il y a généralement 2 comédiens par soir. Un artiste local, normalement de Winnipeg, et un artiste invité, le plus souvent un Américain».

Le spectacle se déroule dans une ambiance plutôt décontractée. Le public, assis à des tables de 4 à 8 personnes, peut déguster des plats et des boissons alcoolisées.

«Le principe du spectacle est simple: une personne sur la scène qui parle au public, qui fait des farces. Les thèmes? La politique, la famille, les ex-femmes. Beaucoup d'ex-femmes. Il y a toutes sortes de styles. Certains font des jongleries; beaucoup improvisent».

Bien sûr, Gilles Dutillieux a ses artistes préférés. L'Américain Emo Phillips, par exemple. Un style «très bizarre» et des thèmes de prédilection qui vont de la politique à la philosophie, on passant par la vie de famille.

«Lorsque l'artiste est très connu, il est plus prudent de réserver les billets à l'avance, surtout les fins de semaine. Mais souvent, on peut acheter les billets simplement à la porte».

Les 2 autres principaux cafés-théâtres de Winnipeg sont le Yuk Yuk's, au 108, rue Osborne (tél: 475-9857) et le Comedy Oasis, au Riverside Inn, 531, Chemin St-Mary (Tél: 231-1463).

Généralement, les artistes changent chaque semaine. Les spectacles ont lieu tous les soirs de la semaine et il y a souvent 2 représentations le samedi et le dimanche. Les prix des billets varient de 5$50 à 7$50.

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Comment les films sont diffusés à Winnipeg

Une seule règle: la rentabilité

Ceux qui ont eu l'occasion de voir, dans un grand cinéma de Winnipeg, le film du français Michel Deville, La lectrice, ou celui de l'espagnol Almodóvar, Femmes au bord de la crise de nerfs, se sont peut-être posés cette question simple: pourquoi n'y a-t-on pas droit plus souvent?

En d'autres termes, pourquoi les grandes salles de cinéma de Winnipeg diffusent-elle environ 95% de films américains souvent médiocres, et si peu d'oeuvres étrangères? La réponse tient dans deux lois qui règlent le marché du film au Canada: la loi du succès en salle et la loi du paquet (package).

Avant d'en découvrir les subtilités, précisons que le marché des salles de cinéma au Canada est dominé par deux grandes chaînes: l'américaine Famous Players (filiale de Golf Western via Paramount) et la canadienne Cineplex, les seules à posséder un réseau de salles dans tout le Canada.

Comment se passe la commercialisation des films? Au départ, il y a les distributeurs -la plupart américains- basés à Montréal (marché français) et Toronto (marché anglais). L'unique préoccupation des distributeurs est de vendre un maximum de films à Famous Players et Cineplex, les seuls propriétaires de salles à pouvoir garantir une diffusion nationale.



La majorité des films projetés dans les grandes salles à Winnipeg sont américains.

Les négociations sont dures, on s'en doute, et c'est ici qu'interviennent les deux lois citées plus haut. Prenons un exemple concret: le film Batman.

Le succès en salle étant garanti pour plusieurs mois, les distributeurs peuvent se permettre d'imposer des conditions draconniennes: 90% des revenus au distributeur et 10% seulement au diffuseur (propriétaire de salles) la première semaine; 85/15 la semaine suivante, puis 80/20, et ainsi de suite jusqu'à la proportion de 40/60.

Dans ces conditions, on comprend que les diffuseurs comme Famous Players et Cineplex aient tout intérêt à privilégier les films assurés de tenir l'écran le plus longtemps possible, ce qui ne les encourage guère à prendre des risques artistiques. A éviter également: les films sous-titrés, censés ennuyer le public.

De plus, Batman ne vient pas tout seul mais est livré à l'intérieur d'un «paquet» de films imposé aux diffuseurs. Des films au succès moins assuré, souvent médiocres, mais parfois simplement marginaux (c'est ainsi qu'on a pu voir La lectrice au cinéma Eaton de Winnipeg).

Laurent GIMENEZ

Cinema 3: le choix de l'indépendance



Un festival de films québécois était à l'affiche en 1989.

A Winnipeg, il n'y a qu'un seul cinéma indépendant capable de diffuser des films 35mm (format professionnel): le Cinema 3, situé à l'angle Sherbrook/Ellice.

Son propriétaire, Wayne Holunga, passe une grand partie de son temps au téléphone, occupé à négocier l'achat de films avec les distributeurs, petits et grands.

Son marché: les films étrangers, marginaux, différents, que les deux gros diffuseurs canadiens, Famous Players et Cineplex, ne veulent pas prendre le risque de projeter à Winnipeg.

Exemple: la Bohème, un film-opéra en italien sous-titré en français, qui sera diffusé du 19 au 25 janvier. «La Bohème a été un grand succès à Ottawa, explique Wayne Holunga. Les distributeurs ont dû faire beaucoup d'argent. Mais à Winnipeg, on estime que le public n'est pas assez nombreux pour ce genre de films. Alors les grandes salles ne s'y intéressent pas».

Parfois, ce sont les ditributeurs eux-mêmes qui prennent contact avec Wayne Holunga. C'est ce qui est arrivé avec le film du metteur en scène allemand Wim Wenders, Les ailes du désir, dédaigné par Cineplex.

La variété et l'imagination de la programmation (Festival de films québécois, juifs, japonais, etc.) attirent au Cinema 3 un public fidèle d'étudiants universitaires et de cinéphiles, parmi lesquels on compte de nombreux francophones.

Les autres cinémas indépendants de Winnipeg, comme le Winnipeg Film Group (la Cinémathèque), le musée des Beaux-Arts et l'ONF, ne sont équipés que pour du 16mm (films généralement non commerciaux).

Pourtant, si l'on en croit Léo Dufault, réalisateur à Radio-Canada et membre du Winnipeg Film Group, «il y a place pour d'autres cinémas indépendants en 35mm à Winnipeg. Le jour où le Winnipeg Film Group aura des projecteurs 35mm, tu verras à Winnipeg des films que tu n'as jamais vu de ta vie!»

L.G.



photo: La Liberté

Wayne Holunga, le patron du Cinéma 3.

Lectures



La couverture d'un des livres recommandés cette semaine.

ÉDUCATION

L'école avant l'école, de A. Platteaux — R. Messager.

Faut-il envoyer très tôt ses enfants à l'école? Oui, disent les auteurs. À l'école-garderie, les enfants se font des amis et se séparent un peu du cercle familial. En plus, ils apprennent beaucoup. Guide intéressant pour parents.

(Éd. Nathan, 1989)

ORNITHOLOGIE

Le guide des oiseaux de l'Amérique du Nord.

Il s'agit d'une nouvelle édition mise à la disposition de la clientèle de la bibliothèque. Le livre contient des planches illustrées sur les oiseaux, des aires géographiques, climatiques, ainsi que des informations de tous genres. De quoi satisfaire les ornithologues en herbes ou les initiés.

(Éd. Broquet, 1986)

PROBLÈMES ET SERVICES SOCIAUX

Des mères sans alliance, de René B. Dandurand — Lise Saint-Jean.

Des mères sans alliances, cela ne signifie pas spécialement des filles-mères qui ont eu des enfants sans les désirer. En effet, il peut y avoir, dans cette catégorie, des mères monoparentales, des ruptures d'union; et, de plus en plus, des couples qui ont le désir de vivre ensemble, sans pour autant avoir la bague au doigt. Ces mères, toutefois, demeurent à l'écart, vivant dans une certaine marginalité. Excellente enquête.

(Igre, 1988)

FEMMES

Histoire de la beauté féminine à travers les âges, de G. Le Roy — M. Vivian.

Les auteurs tentent d'expliquer tous les artifices utilisés par les belles à travers les années, afin de conserver leur beauté. L'emploi des parfums, de poudres, d'onguents, de crèmes, cela existe depuis les temps reculés de l'antiquité. Et même avant, comme le racontent les auteures.

(Acropole, 1989)

GÉRONTOLOGIE

Sexualité et vieillissement.

Un humain passe par différents stades durant sa vie, comme la jeunesse, la maturité et l'âge d'or. Arrivé au tournant de sa vie, ses facultés intellectuelles, son énergie, tant physique que sexuelle, tout cela fonctionne-t-il comme par le passé? Est-ce qu'une personne vieillissante voit diminuer sa sexualité, même si elle est en parfaite santé? Toutes les réponses qu'on cherche sont dans cet ouvrage.

(Éd. Méridien, 1989)

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Eric Lussier joue le 19 avec L'Orchestre symphonique

Le clavecin réhabilité

A plusieurs titres, le concert de musique française présenté ce vendredi 19 janvier par l'Orchestre symphonique de Winnipeg peut être qualifié d'exceptionnel.

Le chef d'orchestre de la soirée, Catherine Comet, sera la première femme à diriger l'Orchestre symphonique de Winnipeg pour un concert classique.

Née à Paris, où elle a effectué une partie de ses études musicales avant de se rendre à New York, Catherine Comet exerce depuis 4 ans les fonctions de directrice musicale de la Symphonie de Grand Rapids, dans le Michigan.



photo: Laurent Gimenez

Eric Lussier vient d'enregistrer une cassette de musique baroque française qui n'est malheureusement pas encore distribuée.

Le 1er claveciniste soliste

L'autre événement exceptionnel est plus familier aux lecteurs de La Liberté puisqu'il est directement lié au musicien franco-manitobain Eric Lussier. Le natif de Mariapolis sera le premier claveciniste soliste à jouer avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

«C'est un événement très important pour moi, nous a confié Eric Lussier. J'ai déjà joué avec des orchestres symphoniques, en Alberta et à Thunder Bay. Mais jamais à Winnipeg. Et Winnipeg, c'est ma ville».

Le directeur de la Manitoba Harpsichord Association interprétera le Concert Champêtre de Francis Poulenc (1899-1963). Plutôt habitué à la musique des compositeurs baroques comme Rameau ou Bach, Eric Lussier ne cache pas son excitation à l'idée d'interpréter pour la première fois une oeuvre moderne.

«Moderne, mais aussi baroque, précise-t-il. Poulenc a écrit son concert un peu comme une farce. Parfois, ça joue comme du Haendel, après comme du Offenbach ou du French Cancan. Les thèmes sont courts et très joyeux. C'est une oeuvre très accessible».

La présence d'Eric Lussier ce soir à la salle du Centenaire est en bonne partie due au goût pour le clavecin du nouveau directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, Bramwell Tovey.

Goût que ne partageait pas son prédécesseur, Kazuhiro Koïzumi, comme le révèle Eric Lussier: «Koïzumi détestait le clavecin. Quand Barbara Riske (une claveciniste winnipégoise) jouait avec l'Orchestre, il lui disait toujours: surtout, pas d'ornements. Contente-toi de jouer les notes!»

Laurent GIMENEZ

Le concert de musique de France, qui comprend aussi les Valses nobles et sentimentales de Ravel et la titanesque 3e symphonie pour orgue de Camille Saint-Saëns (un orgue et 2 pianos, entre autres instruments requis!) aura lieu ce vendredi 19 janvier à 20h à la salle du Centenaire. Billets disponibles à l'entrée (vendus entre 11$ et 22$).

BIBLIOTHÈQUE

Soirée de cinéma féminin

La seconde soirée de cinéma d'intérêt féminin organisée à la bibliothèque de Saint-Boniface, en collaboration avec Réseau, Pluri-elles et l'ONF, aura lieu le mercredi 24 janvier à 19h30.

Les deux films présentés sont intitulés collectivement «La femme de...la mère de...madame qui ?». Une réflexion sur le mariage, l'amour, la famille, la rupture et la solitude (renseignements : 986-4334).

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

• ***«Sex n the South»***, spectacle d' Black Hole Theatre comprenant deux pièces de Tennessee Williams, «I rise in Flame cried the Phoenix» et «Hello from Bertha», ainsi qu'une pièce de Beth Henley, «Am I blue». Les 19 et 20, et du 23 au 27 janvier à l'University College de l'Université du Manitoba (billets à 5$ ou 6$ au 474-9581).

• ***«Odd Jobs»***, de Frank Moher, mise en scène de Mary Vingoe. Une comédie sociale sur fond de chômage : un espoir est possible même dans les pires situations. Au Prairie Theatre Exchange Place Portage (942-5483), jusqu'au 4 février.

ENFANTS

• ***«Mobile de poissons fantasques»***, atelier de création à partir de collants recyclés au Musée des enfants du Manitoba. Le mardi 23 janvier de 16h à 17h (inscriptions : Jacques Desaulniers au 949-0109).

OPÉRA

• ***«Cosi Fan Tutte»***, l'un des 4 principaux opéras de Mozart, sera présenté à partir du 27 janvier par l'Association de l'Opéra du Manitoba avec une distribution entièrement canadienne, dont notamment le baryton québécois Gaëtan Laperrière. Il est conseillé de réserver ses billets à l'avance aux comptoirs Bass (985-6800).

DANSE

• ***«Taking it to the streets n°2»***, après Saint-Boniface, les Contemporary Dancers retrouvent leur quartier d'Osborne pour un spectacle éclectique. Au programme, 4 oeuvres de chorégraphes contemporains : Charles Moulton de New York, Murray Darroch de Toronto, Tedd Robinson et Fiona Drinnan de Winnipeg. Les 19 et 20 janvier à 20h30, au Gas Station Theatre (billets à 12$ au 452-0229).

CINÉMA

• ***Rétrospective sur le cinéaste suédois Ingmar Bergman***, né en 1918, au musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial).

Vendredi 19 janvier à 20h : «Le magicien», (1959). Entre l'illusion et la réalité, le voyage d'un magicien et de son assistant dans la Scandinavie du XIXe siècle.

Samedi 20 et dimanche 21 janvier à 20 h : «Les fraises sauvages (Smulstronstallet)» de 1958 avec Victor Sjöström ; considéré par les cinéphiles, comme l'un de ses 2 chefs-d'oeuvre. Un universitaire s'interroge sur la valeur de sa vie.

Jeudi 25 janvier à 17h15 et vendredi 26 à 20h : «The Virgin Spring» de 1958. Une légende médiévale des Vikings. Oscar du meilleur film étranger.

• ***«La Bohème»***, le célèbre opéra de Puccini, mis en scène par le grand cinéaste italien Luigi Comencini (Ita.-Fr. 1987), avec notamment la soprano Barbara Hendrix. En italien avec sous-titre français. Du vendredi 19 janvier au jeudi 25, à 19h30 et 21h30, au Cinéma 3.

• ***«The Lady vanishes»*** et ***«The man who knew too much»***, deux thrillers classiques des années 30, pendant la période anglaise d'Alfred Hitchcock. Du vendredi 19 au jeudi 25 janvier à 19h30, à la Cinémathèque de la rue Arthur.



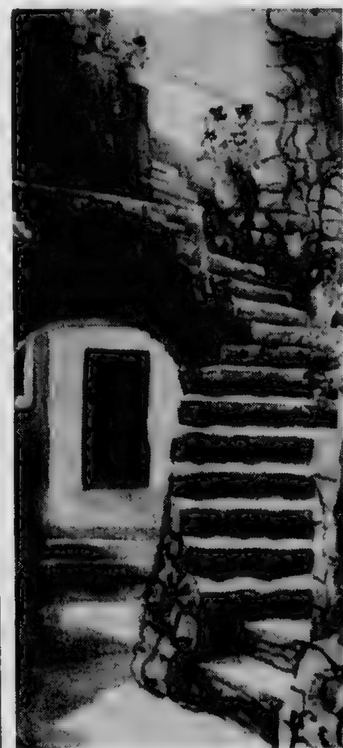
photo: Hubert Pantel

«Odd Jobs», de Frank Moher, mise en scène de Mary Vingoe. Une comédie sociale sur fond de chômage : un espoir est possible même dans les pires situations. Au Prairie Theatre Exchange Place Portage (942-5483), jusqu'au 4 février.

CONCERTS

• ***Récital de la société de guitare classique*** avec Paul Hammer. Samedi 20 janvier à 20h, église Crescent Fort Rouge.

• Pour le 3e concert ***«Westminster Serie»*** de l'Orchestre de chambre du Manitoba, le quatuor Kronos interprétera des oeuvres de John Zorn, Terry Riley, Ruth Crawford Seeger et Steve Reich. Jeudi 23 janvier à 20h à l'église Westminster (angle Maryland et Westminster). Billets à 15$ et 17$ au 783-7377.



Ruth Chodkiewicz expose ses travaux récents à l'Alliance française du Manitoba, 725, avenue Corydon.

• ***«Musically Speaking n°4»***, sous la direction, c'est une première, d'une femme chef d'orchestre : Catherine Comet, la directrice musicale de la symphonie Grands Rapids du Michigan. Vendredi 19 janvier à 20h, salle du Centenaire.

• ***«The Seagram Pops and Family Pops n°4»***, sous la direction de Brian Jackson, l'Orchestre symphonique de Winnipeg suit la route du célèbre train «Orient Express», de Paris à Istamboul, en passant par Vienne et Budapest. La musique original du film «Le crime de l'Orient Express», adapté du roman d'Agatha Christie, a été arrangée spécialement par son compositeur Richard Bennett pour ce programme. Samedi 20 à 20h et dimanche 21 à 14h, salle du Centenaire.

• ***Laurie Duncan*** interprétera l'intégrale des sonates de Haydn dans le cadre des concerts de l'Ecole de musique de l'Université du Manitoba. Le 21 janvier à 20h dans la salle Eva Clare de l'Université (renseignements : 474-9310).

• ***«Voyage au pays de la salsa»***, avec notamment Gilles Fournier, Marilyn Lerner, Walle Larson et Papa Mambo en personne. Ne pas oublier de bonnes chaussures pour la danse. Vendredi 19 janvier à 20h au centre culturel West End.

• ***«Nkululeko Youth»*** présente une pièce et des chansons sur l'Afrique du Sud. Samedi 20 janvier à 20h au centre culturel West End (Ellice et Sherbrook).

• ***Le groupe «Superfixie»*** sera l'invité du Foyer le 19 janvier.

• ***Laurent Roy*** sera au Mârdi jazz du CCFM, le 23 janvier. Il sera également l'invité du Foyer les 25 et 26 janvier.

EXPOSITIONS

• Dans la série ***«Art for Lunch»***, la période Dada à Cologne (Allemagne) sous la conduite de Donna Bolster, professeur d'art. Le mercredi 24 janvier, à 12h10, au musée des Beaux-Arts.

• Dans la série ***«Art after 5»***, la découverte des possibilités de la céramique avec Grace Nickel, médaille de bronze lors de la 2 compétition internationale de céramiques à Mino (Japon). Mercredi 24 janvier, à 17h, au Musée des Beaux-Arts.

• ***«Progressions»***, travaux récents des membres de l'Association des graveurs du Manitoba. Jusqu'au 9 février dans la galerie I du CCFM.

• ***«Collecting Our Natural Heritage»***, exposition sur le «Où, pourquoi et comment» de la collection de spécimens naturels. A partir du 25 janvier au Musée de l'Homme et de la Nature (entrée libre).

Une sélection de Philippe DESCAMPS

La première exposition de Patrick Le Madec au CCFM

Les découvertes d'un amateur

Avec l'exposition des oeuvres de Patrick Le Madec au CCFM (Galerie II, jusqu'au 9 février), le terme amateur reprend tout son sens.

Ce Breton arrivé à Saint-Boniface à l'âge de 8 mois est d'abord un amateur qui aime, cultive et recherche les secrets de la peinture. Du pointillisme au réalisme, il expose ses découvertes au fil du pinceau, et au gré des modèles, depuis son inscription au Forum Art Institute, en 1982.

Un parcours placé sous le signe de la curiosité : «Au début, j'avais une volonté de réalisme, mais je trouvais que je n'avançais pas. Le déclic est venu en passant de l'huile à l'acrylique. Mon défi était de tout essayer. On adapte le style au contenu, plutôt que le contraire.»

Patrick Le Madec est aussi un amateur au sens de celui qui cultive son art pour le seul plaisir : «La peinture est pour moi un point de repère, entre la famille et le travail. C'est là que je trouve ma sérénité ; une tranquillité exultante.» Un plaisir qui passe par un travail méticuleux.

Cette encouragement, sa première exposition personnelle, lui permettra sans doute de progresser un peu vers son but : «Je rêve d'un jour où je trouverais quelque chose de particulier qui puisse exprimer des sentiments forts. Reste à savoir quand cela va arriver ou si je suis en train de travailler dans ce sens.»

Au public de répondre.

Ph.D.



photo: Philippe Descamps

De 1982 à 1989, Patrick Le Madec expose huit années de découvertes au CCFM.

DANSE

Evelyn Hart reste au Ballet royal

Après avoir fait ses débuts, le 23 décembre, avec le Bayerische Staatsballet de Munich (RFA), la danseuse étoile du Ballet Royal de Winnipeg, Evelyn Hart, a déclaré qu'elle souhaitait maintenir ses relations avec le Manitoba.

Evelyn Hart partagera sa saison entre la Bavière et Winnipeg. Revenant d'Allemagne où elle a dansé dans «La Sylphide», elle danse avec sa troupe d'origine à Montréal, Québec et Ottawa pendant le mois de janvier.

On reverra Evelyn Hart à Winnipeg pour le spectacle de printemps du Ballet royal : «Roméo et Juliette».

Ph.D.

SPORT

Hanover-Taché

Classement général
(au 15 janvier 1990)

Division Nord

	G	P	N	T
Niverville	15	3	0	30
Sainte-Anne	13	3	1	27
I-d-Chênes	7	10	1	15
Landmark	6	6	0	12
Steinbach	4	15	0	8

Division Sud

Saint-Malo	13	5	0	26
Grunthal	13	6	0	26
La Broquerie	5	13	0	10
Saint-Pierre	5	12	0	10
Mitchell	5	13	0	10

Classement individuel
(au 15 janvier 1990)

	B	P	T
Denis Trudel *Saint-Malo*	23	28	51
Marc Nault *Sainte-Anne*	19	31	50
Larry Skoleski *Niverville*	22	19	41
Kevin Penner *Sainte-Anne*	17	24	41
Denis Lajoie *Sainte-Anne*	13	28	41
Robert Rioux *Saint-Pierre*	11	24	35
Ron Davies *Sainte-Anne*	19	15	34
Art Coulombe *Saint-Malo*	12	22	34
Gilbert Dubé *La Broquerie*	16	17	33

Le match des étoiles à Steinbach samedi 20 janvier

«Personne ne veut tuer personne!»

L'enfant sommeille en nous tous. Les joueurs de la Ligue Hanover-Taché ne font pas exception à cette réalité. C'est sans doute pour cela qu'une cinquantaine d'entre eux seront présents à Steinbach samedi 20 janvier pour disputer le match des étoiles. Question de jouer juste pour le plaisir de jouer.



Gilbert Dubé des Habs de La Broquerie. L'honneur de la division Sud est en jeu...

Gilbert Dubé de La Broquerie est un vétéran des matchs des étoiles de la Hanover-Taché. Il en est à sa onzième saison dans la ligue. Il a été choisi pour la onzième fois pour l'équipe des étoiles de la division Sud.

«C'est toujours le fun», concède l'un des meilleurs compteurs des Habs de La Broquerie. «C'est le fun de jouer avec les joueurs des autres équipes comme Grunthal, Saint-Malo, Saint-Pierre. Ce sont des joueurs que t'as appris à connaître au courant des saisons».

«Je n'ai jamais eu de mauvaises expériences aux parties des étoiles. Tout le monde joue avec beaucoup d'intensité. Le jeu est plus rapide». Il ajoute, en riant: «Personne ne veut tuer personne!»

Paul Phaneuf, originaire de Sainte-Agathe, un des meilleurs défenseurs de l'équipe de Niverville depuis trois ans, est du même avis. «C'est du hockey qui est vraiment le fun. Il n'y a pas de gars qui va essayer de te casser le cou!»


Archives La Liberté
Paul Phaneuf des Clippers de Niverville.

Paul Phaneuf est d'autant plus fier d'avoir été choisi pour l'équipe des étoiles de la division Nord encore une fois cette année que ce sera sans doute sa dernière saison. «Pour moi, ça veut dire beaucoup. C'est peut-être ma dernière saison dans la ligue. En étant choisi, ça démontre que je peux encore jouer dans cette ligue».

«Moi, je ne suis pas un gros compteur de buts. Et je ne suis pas un des plus rapides patineurs de la ligue. En étant choisi, ça montre aussi qu'il y a une place dans la ligue pour des défenseurs qui jouent un jeu défensif».

Lucien CHAPUT

La division Nord gagnera

Ça a beau être un match sans conséquence pour le classement des équipes. Ça n'empêche toutefois pas les joueurs de prendre la partie des étoiles au sérieux. Fierté oblige!

«Tu prends le match au sérieux», affirme Gilbert Dubé des Habs de La Broquerie, choisi pour une onzième année d'affilé. «Peut-être même trop au sérieux. Ça fait une couple d'années qu'on perd contre l'équipe de la division Nord».

Paul Phaneuf des Clippers de Niverville a été choisi pour la troisième année consécutive pour l'équipe des étoiles de la division Nord. Le défenseur, originaire de Sainte-Agathe, ne voit pas comment l'équipe de la division Sud pourrait gagner.

«Ça fait trois ans que je joue dans la Hanover-Taché et le Nord a toujours gagné le match des étoiles. Ce sera la même chose cette année. Avec Brad Dusik et Bob Brisebois, on a les meilleurs gardiens de but».

Cela dit, Paul Phaneuf concède que ce seront sans doute les gros tireurs qui feront la différence. «La défense est testée sévèrement durant ce genre de match parce que tu as beaucoup de bons compteurs dans chaque équipe. Et parfois, on nous oublie un peu parce qu'on concentre sur l'attaque plutôt que la défense l'attaque plutôt que la défense».

L.C.

Les étoiles des villages

Voici, par village, les étoiles de la Ligue Hanover-Taché. Le match des étoiles a lieu le samedi 20 janvier 1990 à 20h à l'aréna de Steinbach.

Division Nord

Ile-des-Chênes: Bob Brisebois (gardien de but), Joël Baggley, Richard Montion, Gilles Gobert.

Landmark: Mike Gottfried, Curt Brandt, Len Brisebois.

Niverville: Brad Dusik (gardien de but), Paul Phaneuf, Guy Phaneuf, Larry Skoleski, Charlie Edwards, Russ Dickieson, Darcy Gryba, Denis Senebald.

Sainte-Anne-des-Chênes: Daniel Parent, Dean Gerrie, Denis Lajoie, Marc Nault, Kevin Penner, Robert Charrière (gérant), Jude Boulianne (entraîneur), Ron Davies, Jos Venne.

Steinbach: Brent Stoesz, Bart Lohr.

Division Sud

Grunthal: Ted Froese (gardien de but), Marvin Kornelson, Glen Friesen, Lionel Catellier, Rick Charette, Jeff Guenther, Jim Funk (gérant), Tim Weins (entraîneur), Mike Gauthier.

La Broquerie: Gilbert Dubé, Fernand Piché, Gérald Lafrenière, Paul Desorcy.

Mitchell: Bob Banman, Trennis Plett.

Saint-Malo: Maurice «Nipper» Trudel (gardien de but), Marc Lambert, André Collette, Denis Trudel, Mathieu Gosselin, Jean Coulombe, Arthur Coulombe.

Saint-Pierre-Jolys: Robert Rioux, Ron Fillion, Martial Audette.

Il reste la 2e moitié de la saison pour faire oublier la première

Petit bilan gentil à mi-patinoire

Avec le match des étoiles en vue, les matchs de la saison régulière vont recommencer à prendre du poil de la bête. Pour certaines équipes et certains joueurs, la deuxième moitié de saison fera oublier la première.

Que faut-il retenir de cette première moitié de saison? A part bien sûr Gretzky, Lemieux et les voyages d'Andrew Mcbain...

Les Maple Leafs de Toronto sont encore dans la course. Voici une équipe qui est devenue presque aussi redoutable à l'attaque que les Kings de Los Angeles. De plus, elle est encore plus faible que les Kings à la défensive. Pour la Norris, c'est quand même impressionnant.

Les Islanders de New York reprennent de la vie. Les Islanders ont deux bons gardiens, un système défensif solide et Pat Lafontaine. Avec peu de ressources, Al Arbour conduit les siens vers une place dans les séries.

Les Jets de Winnipeg restent dans la course dans la Smythe, tandis que les Canucks de Vancouver manquent à l'appel. Point intéressant à signaler: au cours de l'été, les Jets ont transformé les troisième et quatrième trios



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

après une mauvaise saison.

Les Canucks ont aussi tenté de transformer leurs premier et deuxième trios après une excellente saison. Résultat: un renversement au classement.

Pas convaincu que Puppa et Malarchuk soient capables

Les Bruins de Boston et les Sabres de Buffalo se battent au sommet de la division Adams et de la Ligue. Qui aurait cru qu'à Boston, les blessures n'auraient pas été nombreuses? Qui aurait cru que Gord Kluzak reviendrait? Que Greg Hawgood pourrait jouer toutes les positions avec autant de succès?

A Buffalo, entre-temps, Rick Dudley a peut-être été la solution miracle. Les jeunes joueurs prometteurs jouent finalement comme ils le peuvent, au moins durant cette première moitié de saison.

Il faudra surveiller le travail des gardiens des Sabres à partir de maintenant. Je ne suis toujours pas convaincu que Puppa et Malarchuk soient capables de mener cette belle saison à une conclusion heureuse.

Adam Oates et Adam Creighton se dirigent vers des saisons de 110 et 90 points respectivement. A ma connaissance, ce sont les premiers "Adams" à devenir vedette dans la LNH.

Que dire déjà de la deuxième moitié de la saison? Eh bien elle a fait quelques victimes. Le style défensif des Jets a pris le bord depuis deux semaines. A Buffalo, Puppa laisse entrer des tirs de loin et Pat Lafontaine ne marque plus deux buts à chaque match.

D'ici les séries d'autres se signaleront et d'autres tomberont à la Ranger de New York. Et ils seront vite oubliés. Comme tant d'autres.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un voyage au Japon pour Anita Beaudette

Anita Beaudette, 17 ans, en 12e année au Collège Saint-Jean-Baptiste, est l'une des deux Manitobaines gagnantes d'un concours organisé par l'ambassade du Japon au Canada.



Anita Beaudette. Avant le Japon, il reste les examens.

En tout, il y a eu 873 participants et 20 gagnants à l'échelle du pays. Le prix: un voyage éducatif au Japon tous frais payés de 12 jours, du 3 au 15 février.

«Pour moi, c'était une surprise totale. J'ai écris la dissertation de 5 pages en novembre. On était poussé par notre professeur d'anglais, Mme Anita Perron, qui a même eu de la misère à nous convaincre de participer».

Une fois la surprise passée, c'est une certaine fierté qui s'est installée chez la fille de Céline et Florent Beaudette: «J'ai gagné un concours en anglais, je suis francophone et je viens de la campagne. L'autre gagnante manitobaine vient aussi d'une petite paroisse, Douglas. Ça veut quand même dire quelque chose pour les écoles de la campagne».

Sait-elle ce qui a impressionné les juges? «Non, vraiment pas. Le sujet, c'était "pourquoi aimeriez-vous voyager au Japon?". J'ai essayé d'expliquer qu'il fallait apprendre à connaître les Japonais pour mieux les accepter...Et puis le Japon, c'est tellement petit pour tout ce qu'ils font!».

B.B.

Fêter l'hiver au Centre Fort Whyte

Le 2e festival d'hiver du Centre Fort Whyte aura lieu dimanche 21 janvier de 10h à 17h.

Au programme: pêche sur glace, promenade en traîneau, démonstrations de sculpture sur glace et de sculpture sur bois, et patinage. L'entrée: 2,50$ (adultes) et 1,50$ (enfants).

Situé au 1961, chemin McCreary (5 km au sud du Parc Assiniboine), le Centre Fort Whyte est un centre d'éducation de la nature et de l'environnement.

T'es en parenté avec qui, toi?



Janique Marie Jeannine Préjet Vigier, née le 8 mai 1989, fille de Claude Vigier et Joanne Préjet de Saint-Boniface. Les grands-parents sont Alban et Jeannine Préjet de Saint-Boniface; Huguette et Gérald Vigier de Notre-Dame-de-Lourdes. Les arrière-grands-mamans sont Yvonne Barten de Saint-Boniface et Fleur-Ange Labossière de Somerset.

La série d'ateliers en généalogie se poursuit

Comment apprivoiser les Archives provinciales

Les cadastres des premiers townships. Les carnets d'arpenteurs. Les divers registres des districts scolaires. Voilà des sources premières d'informations disponibles aux Archives provinciales du Manitoba pour les personnes qui s'intéressent à l'histoire de leur famille.

C'est en utilisant ces sources que Gilbert Comeault des Archives provinciales du Manitoba présentera quelques pistes intéressantes pour les amateurs de généalogie samedi 20 janvier de 13h à 16h aux Archives provinciales.

«Il s'agit de montrer comment on peut aller un peu plus loin en généalogie en faisant l'histoire de la famille», explique l'archiviste originaire de Saint-Jean-Baptiste. «Une personne peut trouver une richesse d'informations en consultant les archives gouvernementales: où les ancêtres s'étaient établis, s'ils étaient propriétaires».

Pas épeurant

«Il s'agira de démontrer comment toutes ces sources d'informations viennent compléter les renseignements recueillis dans les registres paroissiaux, ou les recensements, par exemple».

«L'autre but de l'atelier», poursuit Gilbert Comeault, «c'est d'apprivoiser les chercheurs qui ne seraient jamais venus aux Archives provinciales du Manitoba, de leur montrer que ce n'est pas si épeurant que ça de venir faire des recherches aux Archives».(1)



Archives La Liberté.

Gilbert Comeault. Comment utiliser les cartes et les plans en généalogie.

L'atelier sur la recherche généalogique aux Archives provinciales du Manitoba est le 4e d'une série de sept organisés par la Société historique de Saint-Boniface et la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Le 5e atelier aura lieu le samedi 3 février au Collège universitaire de Saint-Boniface. Le conférencier invité sera René Jetté, auteur du Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730.

L.C.

(1) Les Archives provinciales du Manitoba sont situées au 200, rue Vaughan, directement au sud du stationnement de La Baie. Il faut emprunter l'entrée nord donnant sur l'avenue St. Mary. Détails: 945-3971.

PROVINCE

Une association pour le patrimoine francophone?

Une nouvelle association, regroupant les organismes qui s'intéressent au patrimoine du Manitoba français, pourrait voir le jour d'ici mai 1990.

Un comité constituant de trois personnes a été choisi à une réunion tenue le 13 janvier. Hélène Vrignon, Armand Comeault et Angèle Chaput ont la tâche de convoquer une assemblée constituante. L'assemblée aura sans doute lieu d'ici mai 1990.

Appelée provisoirement l'Association manitobaine du patrimoine francophone, la nouvelle association agirait comme un outil de communication entre les quelque 32 organismes (la moitié à l'extérieur de Winnipeg) qui s'occupent de la conservation du patrimoine au Manitoba français.

La décision de mettre sur pied cette nouvelle association découle d'une première rencontre des responsables du patrimoine franco-manitobain, tenue en janvier 1989.

A cette rencontre, un comité (1), présidé par Hélène Vrignon, avait été formé pour voir s'il y avait besoin d'un organisme qui regrouperait tous les responsables du patrimoine.

Avec l'aide d'Alfred Fortier, agent de développement à la Société franco-manitobaine, les divers musées, sociétés d'histoire et dépôts d'archives ont été sondés sur le besoin de la création d'une association provinciale.

Le rapport, présenté aux quelque 40 personnes présentes à la réunion du 13 janvier 1990, indiquait qu'un tel besoin existait.

L.C.

(1) Le comité, présidé par Hélène Vrignon était composé de: Agnès Champagne, Armand Comeault, Jacqueline Fortier, Marcelle Lemaire et Richard Cyr.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Les innovations d'une institutrice, Marie-Josèphe Ragot

L'immersion avant l'immersion

Si l'immersion est aujourd'hui connue de tous, il n'en était pas de même au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le sens scolaire du mot n'existait pas encore, l'idée allait germer dans la tête de Marie-Josèphe Ragot.

Si elle ne s'appuyait pas sur de solides convictions, et sur une formation des plus rigoureuses reçue dans la France des années 30, ses audaces auraient pu passer pour celles d'une effrontée. Elle allait non seulement faire ses preuves, mais être citée en exemple pour tous les éducateurs du Manitoba.

Originaire de Vendée, Marie-Josèphe Ragot s'est installée avec son mari canadien à Notre-Dame-de-Lourdes, au printemps 1937. Cinq mois plus tard, à la rentrée de septembre 1937, elle ouvrait «Le jardin d'enfants», la première école maternelle française du Manitoba.

Malgré l'incrédulité d'une partie de la population devant cette expérience nouvelle importée d'Europe, «personne ne savait ce qu'était une maternelle», 7 élèves étaient inscrits pour sa première classe organisée dans sa propre maison.

Au milieu des années 40, Marie-Josèphe Ragot s'installe à Saint-Boniface et tente une nouvelle expérience : accepter des anglophones pour une classe maternelle bilingue. Les parents se bousculent au portillon de sa maison qui lui servira longtemps de salle de classe avant que la division scolaire ne lui octroei deux salles de l'école Provencher.



photo: Philippe Descamps

Le secret de Madame Ragot : «Que l'on parle français pour tout. Si les élèves ne sont pas complètement dans le bain, ils ne font pas l'effort. Moi, je n'ai jamais été complètement dans le bain anglais, et je n'ai pas appris cette langue.»

Mais cette innovation n'est pas satisfaisante : «Elle ne nous a pas permis d'atteindre notre but : que les enfants puissent bien s'exprimer en français.»

On efface tout et on recommence. Madame Ragot et son adjointe, Mme Souriceau, inventent l'immersion. Son constat est alors simple : «Je trouvais que tout le monde s'exprimait plus facilement en anglais qu'en français.» Il fallait imposer une pédagogie rigoureuse, axée entièrement sur le français sans oublier qu'un élève est d'abord un enfant. Sur ces bases, pourquoi ne pas accueillir des enfants d'anglophones francophiles ?

Pour réussir, l'immersion devait être totale : «Il fallait que les enfants vivent une vie en français ; pas quelques heures, mais une journée complète. Le français c'était la classe, mais aussi le repas de midi, les jeux, etc.. Nous avions coutume de dire que les enfants allaient même à la toilette en français.»

La philosophie de Mme Ragot pourrait se résumer en une affirmation en forme de boutade : «Moi, je ne parle pas l'anglais !» Concédant, certes, qu'elle «baragouine» quelque mots, Marie-Josèphe Ragot a toujours voulu se faire respecter dans sa langue. Par exemple, quand elle affirme ne pas voir l'intérêt de lire l'anglais, alors «qu'il y a tant de livres français que j'aimerais lire».

«Les parents faisaient l'effort.»

Que ce soit pour les réunions de parents, les notes ou les bulletins, seul le français lui servait de langue de communication : «Les parents faisaient l'effort d'apprendre un peu le français. Ils se téléphonaient même entre eux pour être sûrs de bien avoir compris mes notes.»

Pour les professeurs d'immersion qui ont des états d'âme, elle a une réponse simple : «Dès le premier jour, parler français aux élèves.» L'anglais ne venant qu'en tout dernier recours.

Des reconnaissances qui ont salué ses innovations, Marie-Josèphe Ragot ne retient que les plus simples : «Ma récompense, c'est de rencontrer d'anciens élèves et de voir leur amabilité à tous.» Et même si «c'était pas business» son affaire, «j'ai l'impression d'avoir contribué à la cause du français, tout simplement, sans organisation».

Philippe DESCAMPS

Saviez-vous que...

Les Québécois font plus d'enfants

En 1989, 90 000 enfants sont nés au Québec, soit 6% de plus qu'en 1987.

A souligner: une augmentation de 13% des «3e enfants» (11 000). Explication partielle avancée: l'introduction d'un bonus de 4 500$ à partir du troisième enfant.

Les familles québécoises reçoivent aussi 500$ pour un premier enfant et 1000$ pour un deuxième enfant. Coût total du programme mis en place voilà un an et demi: 110 millions en 1989.

Pour arrêter le déclin de la population, il faudrait 125 000 naissances par an (90 000 en 1989).

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Recyclez ce journal!



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Vente de propriété

À VENDRE

TERRAIN ET BÂTIMENT
ANCIEN DÉTACHEMENT DE LA GRC

- 1º — Terrain et bâtiments — Ancien détachement de la GRC, 140, rue Brandt
- 2º — Terrain vacant adjacent à l'ancien détachement de la GRC

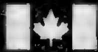
Pour obtenir de plus amples informations et les documents de soumission, communiquer avec le Syt é-m T.R. (Tom) Bryce, Boîte postale 2018, Steinbach (Manitoba) R0A 2A0, téléphone: (204) 326-1234.

Date limite: des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 14 heures le 21 février 1990, à l'adresse suivante:

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Travaux publics Canada
Bureau 1000, 9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4E2

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de Travaux publics Canada à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780853 — PÊCHES ET OCÉANS
Amaranth (Manitoba)
Construction d'un port

Date limite : le jeudi 8 février 1990

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

N° 780897 — EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Bureau de poste général, 8e étage
Installation d'un climatiseur dans la salle des ordinateurs

Date limite : le mercredi 7 février 1990

PROJET

N° 780757 — ARCHIVES NATIONALES DU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Édifice des archives publiques
Hausser les lumières fluorescentes

Date limite : le mercredi 7 février 1990

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



Société du crédit agricole Canada — Farm Credit Corporation Canada

FERMES A VENDRE

N° de vente	Description juridique	Endroit	Superficie totale (acres) (approximative)	Superficie cultivée (acres) (approximative)	Autres détails
1312042	NE 7-1-3 ouest 1 (Les 313,5 pi du sud des 940,5 pi du nord)	Winkler	38	38	Aucun bâtiment
	Partie SE 10-1-3 ouest 1 (Les 1320 pi de l'est des 1980 pi de l'ouest)		79	77	Aucun bâtiment
1617736	NE 18-23-3 E1	Arborg	157	157	Aucun bâtiment
1317095	NO 13-2-6 ouest 1 (sauf les 880 pi du nord)	Morden	106	95	
	SO 13-2-6 ouest 1		160	95	2 maisons, grange laitière, porcherie
	Partie SE 13-2-6 ouest 1 (Les 290 pi de l'ouest des 750 pi du sud)		5	0	
2318721	SO 13-7-23 ouest 1	Deleau	160	145	
	NO 13-7-23 ouest 1		160	145	
	NE 14-7-23 ouest 1		160	120	3 cellules de stockage en acier (1 de 1 650 boisseaux, 2 de 3 700 boisseaux) atelier d'usinage
	NO 14-7-23 ouest 1		160	159	
	Moitié sud du SO 23-7-23 ouest 1		80	50	
2716235	NO 22-14-26 ouest 1	Isabella	160	80	
	NE 22-14-26 ouest 1		160	80	
	NE 15-14-26 ouest 1		160	50	
3518811	SE 33-12-9 ouest 1	Bagot	160	160	Aucun bâtiment
3619944	NE 19-16-17	Erickson	158	120	Aucun bâtiment
3814479	SO 5-7-4 ouest 1 (moins le site)	Carman	168	160	Atelier d'usinage, 2 trémies (1 350 boisseaux), 5 cellules de stockage Westeel (3 750 boisseaux)
	SO 7-7-4 ouest 1 (sauf les 480 pi du sud des 470 pi de l'est de 1095,5) (sauf les 577 pi du nord des 380,5 pi de l'ouest)		155	154	
3211581	NO 26-3-15 ouest 1	Belmont	160	95	
	NO 25-3-15 ouest 1		160	150	
	SO 29-5-23		160	148	
2314255	NO 27-9-23 ouest 1 - au sud de la rivière Assiniboine	Oaklake	160	145	Aucun bâtiment
	NE 34-9-23 ouest 1 - au sud de la rivière Assiniboine		98	55	Aucun bâtiment
	SE 34-9-23 ouest 1 - au sud de la rivière Assiniboine		160	120	Aucun bâtiment
	SO 34-9-23 ouest 1 - au sud de la rivière Assiniboine		138	64	Aucun bâtiment

CONDITIONS :

1. L'inspection des bâtiments se fait sur rendez-vous seulement.
2. Dès que la Société accepte l'offre, l'adjudicataire devra payer un dépôt, par chèque visé, d'une valeur de 10 % du prix convenu.
2. La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
4. Sauf erreur ou omission.
5. La date limite pour les soumissions est **le 1er février 1990.**

On peut se procurer les formules de soumission, les détails au sujet des fermes et les renseignements relatifs au financement, au bureau local de la Société du crédit agricole. Veuillez faire parvenir les soumissions à l'adresse suivante:

Société du crédit agricole
À l'attention de : John D. Penner
Joe Joubert
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4

Nécrologie

GEORGES BEAUDETTE

Paisiblement, à Villa Youville, le dimanche 14 janvier 1990, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Georges Beaudette, époux de Mme Marie Beaudette (née Parent) de Sainte-Anne-des-Chênes, autrefois de Saint-Jean-Baptiste.

Outre son épouse Marie, il laisse dans le deuil 9 enfants: Edmond et son épouse Agnès de Lac-du-Bonnet, Rémi et Velma de Brandon, Solange et Aimé Normandeau de Saint-Vital, Jeannette et Joe Saurette du Parc Windsor, Léo de Prince-Albert (Saskatchewan), Roger et Hélène de Saint-Boniface, Gilbert et Sherry de Vancouver, Louise et Len Laporte de Timmins (Ontario), Jean-Paul de Kitchener (Ontario); 32 petits-enfants et 36 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi 4 soeurs: Blanche Beaudette de Winnipeg, Emma Lavallée de Winnipeg, Ida Hofreiter et Gilberte Marqua toutes deux de Californie; et une belle-soeur Imelda Beaudette de Saint-Boniface.

Il fut précédé par un fils Georges Aimé.

Le service fut célébré à 14h, le mercredi 17 janvier en l'église de Saint-Jean-Baptiste avec M. l'abbé Gérard Lévesque célébrant. L'inhumation suivit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs furent: Jean-Beaudete, Jim Norrie, Paul Beaudette, Richard et Pierre Saurette, Marc Beaudette.

Pour ceux qui le désirent, un don en sa mémoire, fait à la Villa Youville pour tous les bons soins reçus.

La direction des funérailles de M. Beaudette a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

«Au plaisir de te revoir

Tu seras toujours avec nous»

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparations recyclés d'un logement unifamilial

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer des travaux de réparation sur un (1) logement unifamilial situé à **Norway House au Manitoba.**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au **9 février 1990 à 14h.** On pourrait se procurer les appels d'offres dès le **17 janvier 1990.**

Des travaux consisteront à effectuer des réparations de menuiserie, de revêtement de sol, de chauffage, d'électricité, de portes et fenêtres, de feuilles de gypse, de peinture, de plomberie, etc. Toute réparation doit être incluse dans les soumissions données par les entrepreneurs généraux.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre jusqu'à concurrence de 100 000$. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien executé. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque visé ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accreditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **Harry Moore,** agent principal, Administration des contrats, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au numéro 983-5669, ou à l'adresse ci-dessous.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



Nécrologie



ÉMILIENNE (ROY) RITCHOT

Paisiblement, après une courte maladie, Émilienne Ritchot est décédée le 27 décembre 1989 à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 80 ans.

Elle fut précédée dans la tombe par son mari Noël en 1986, un petit-fils Gregory en 1962, ses parents Odias et Amanda Roy et sa soeur Jeanne Morin. Elle laisse dans le deuil sa fille Cécile et son mari Paul Fortier d'Aylmer (Québec), ses deux garçons: Louis et son épouse Maureen de Raleigh (Caroline du Nord), Roger et son épouse Jacqueline de Winnipeg; ses petits-enfants: Guy, Nicole (Smith) et Eric Fortier, Wendy (Asplund), Darren Ritchot, Jocelyn (Knolls), Terry-Lynn (Lastovich), Claude et Lianne Ritchot; trois arrière-petits-enfants: Melissa et Gregory Asplund et Luke Smith; ses beaux-frères: Philias Ritchot et son épouse Juliette, Louis Mager et son épouse Étiennette; ses belles-soeurs: Léontine Massicotte, Augustine Gobeil, Sr Rose-Anna Ritchot, sgm, Lucille Desaulniers, Béatrice Ritchot et Thérèse Ritchot.

Le service a eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, le 30 décembre à 10h avec Mgr Albert Fréchette, le Père Edmond Turenne et M. l'abbé Réal Lévesque comme célébrants. L'inhumation a suivi au cimetière Glen Lawn Memorial.

Les porteurs étaient des petits-enfants.

La famille remercie sincèrement le Dr Nicole Caron-Boulet et les infirmières de l'hôpital de Saint-Boniface pour leurs soins excellents. Un merci particulier à Carole Sims, Simone et Étienne Aubry. Un merci spécial à la chorale, aux porteurs, au personnel du Foyer Chez-Nous, à Mme Évelyne Morin pour l'excellent goûter et à tous les parents et amis pour leurs témoignages de sympathie.

Les amis qui le désirent peuvent envoyer un don à la Fondation de recherches de Saint-Boniface, 409, av. Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 9Z9.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233-4949.

MARIE JOSÈPHE JUSTINE HEDWIDGE LAPALISSE

Marie Josèphe Justine Hedwidge Lapalisse est décédée à la suite d'une longue maladie à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, le 2 janvier 1990, à l'âge de 91 ans.

Née à Saint-Pierre (Manitoba) le 6 mai 1898, elle a vécu la plus grande partie de sa vie à Sainte-Agathe.

Elle laisse dans le deuil deux soeurs: Blanche Brémaud de la Villa Youville et Angéline Brémaud de Sainte-Agathe; une belle-soeur Germaine Lapalisse de Montréal; ainsi que de nombreux neveux et nièces. L'ont précédée, ses trois frères: Eugène en 1930, Jean-Marie en 1979, Joseph en 1979 et sa soeur Jeannette LaPorte en 1978.

La messe des funérailles a été célébrée par l'abbé Georges Damphousse en l'église de Sainte-Agathe le 6 janvier 1990. Élise Ayotte a fait la lecture et Odette Power a récité les prières universelles. Les porteurs étaient ses neveux: Eugène Lapalisse et Richard Power; ses petits-neveux: Guy Ayotte, Étienne Brémaud, Reynald Brémaud et Christian LaRoche. Yanick LaRoche portait la croix.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sainte-Agathe. La direction des funérailles avait été confiée au service funéraire P. Coutu.

À l'occasion du décès de Marie Josèphe Lapalisse, la famille désire remercier le personnel de la Villa Youville qui lui a donné des soins durant de longues années. Un grand merci au célébrant, aux servants, à la chorale, à l'organiste et aux dames de la paroisse de Sainte-Agathe. Les témoignages de sympathie et la présence aux funérailles ont été bien appréciés.

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

Radio-Canada

recherche un

agent des communications de relève

chargé(e) d'effectuer des tâches reliées à l'autopublicité, les relations avec les médias et les relations avec l'auditoire.

Exigences:
- excellent niveau de français écrit et parlé
- connaissances de l'audio-visuel et de l'informatique.

Poste temporaire pour des périodes de relève.

Salaire selon la convention collective.

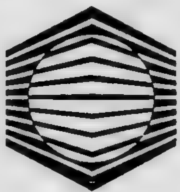
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Ressources humaines
Radio-Canada
C.P. 160
Winnipeg (Manitoba)

Radio-Canada se conforme à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
Manitoba



La Caisse populaire de La Salle

est à la recherche d'une
personne pour remplir le poste de:

agent, service du crédit

Fonctions:
- responsable du développement, de l'administration, du suivi et du contrôle du portefeuille de prêts de la caisse populaire
- autres responsabilités seront de promouvoir les produits et les services de la caisse populaire

Qualifications:
- expérience dans une caisse populaire ou credit union
- bilingue — français et anglais, oraux et écrits
- plusieurs années d'expérience dans le domaine du crédit au consommateur
- expérience dans le domaine du crédit agricole et commercial serait un atout
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Rémunération: selon l'expérience et les qualifications

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», avant le **1er février** à:

Monsieur Raymond Cormier, directeur
La Caisse populaire de La Salle
C.P. 66
La Salle (Manitoba)
R0G 1B0



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

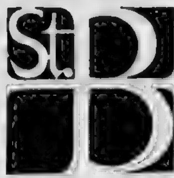
N° 750014 — GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
The Pas (Manitoba)
Édifice du détachement de la GRC
Rénovations mineures

Date limite : le mardi 6 février 1990

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

un(e) suppléant(e) à temps plein (1.0) pour le cours Techniques de réflexion, pour les élèves de la 4e à la 8e année, à l'école Provencher. Le/la candidat(e) devra aussi assurer de la consultation aux professeurs réguliers en vue d'enrichir le programme des élèves qui démontrent des habiletés supérieures.

Contrat à terme pour une période indéterminée.

Date d'entrée en fonctions: immédiatement

Veuillez communiquer avec:

Jeannette Fillon-Rosset
Coordonnatrice des programmes spéciaux
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1
Tél.: 253-2681



Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une

employée à terme

Fonctions:
- classifier la documentation pour le Centre de femmes
- mettre les données de la documentation sur ordinateur

Qualités requises:
- connaissance de la classification de document
- connaissance de Pluri-elles Centre de femmes
- bonne capacité d'organisation
- connaissance de l'ordinateur Macintosh
- bonne connaissance du français parlé et écrit
- bon entregent

Salaire: à négocier selon l'expérience

Terme: du 1er février au 30 mars 1990

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae, avant le **25 janvier 1990** à:

Murielle Gagné-Ouellette, directrice
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
186, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0R8

VILLA YOUVILLE INC.
MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES

208, rue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

est à la recherche du personnel professionnel suivant:

- **Infirmière autorisée (plein temps), à compter de la mi-avril 1990**

et

- **Directrice des soins infirmiers, à compter de la fin avril 1990**

Villa Youville Inc. est un établissement (maison pour personnes âgés) avec 75 lits aux niveaux 1, 2, 3 et 4. Cet établissement est annexé à des motels hébergeant environ 75 autres résidants indépendants. Très prochainement une trentaine d'unités motels seront construites afin de complimenter les services existants.

- Les responsabilités spécifiques ont été établies et sont disponibles à ceux qui les demandent (1-422-5624).
- Les candidats doivent être diplômés avec compétences cliniques et inscrits avec et dans la province du Manitoba.
- Les candidats doivent être bilingues en français et en anglais; c'est-à-dire oralement et par écrit.
- Orientation et expérience dans le domaine d'administration des soins infirmiers certainement avantageux.
- Salaire selon éducation et expérience.

Des demandes, avec curriculum vitae, seront acceptées jusqu'au **28 février 1990**, pour les postes mentionnés ci-haut. Pour poser votre candidature, s.v.p. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Villa Youville Inc.
a/s LL Bernardin, directeur général
C.P. 280
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Secrétaire médical(e) bilingue

pour remplacement de congé de maternité, débutant en février, conditions à discuter.

Si interressé(e) envoyez votre curriculum vitae au:

601-400, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3C3

L'école Queen Elizabeth
(immersion 3 à 9)

est à la recherche

d'un(e) technicien(ne) de bibliothèque

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le **25 janvier 1990** au:

Directeur
École Queen Elizabeth
363, promenade Enfield
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1C6

Investissement dans immeuble de rapport

Saint-Pierre-Jolys.

Situé au sud du village, cet immeuble loue 4 appartements, tous en parfait état. Le revenu net laisse un beau profit. Pour visiter, appelez Lucien (à frais virés).

L'Immobilière de St-Pierre
C.P. 339
St-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0.
1-433-7899.
FAX: 1-433-7621.

Nous avons accès à tous genres de commerces, entreprises, fermes, terrains de recréation ou à développer, résidences, etc.

Avis public

Abandon d'un service intérieur

Ce 15e jour de janvier 1990, avis est donné que **Nunasi-Northland Airlines Limited**, casier postal 488, Aéroport de Churchill, Churchill (Manitoba) R0B 0E0, abandonnera le service intérieur passagers que la licence nº 890077 l'autorise à assurer de Churchill (Manitoba) à Eskimo Point (Arviat), Rankin Inlet, Baker Lake, Coral Harbour et Repulse Bay (Territoires du Nord-Ouest) le 22e jour de janvier 1990.

Nunasi-Northland Airlines Limited

MONTCALM

Projet du Paradis des Pionniers

Les 8 appartements du Paradis des Pionniers de Montcalm ne comblant pas la demande, un nouveau projet d'agrandissement est en cours.

Le 21 octobre 1989, les députés Jack Penner et Jake Epp inauguraient les nouveaux appartements du Manoir, qui s'ajoutaient aux 12 existants. Mais dès son ouverture, le nouveau Paradis des Pionniers était plein. Aujourd'hui, 6 demandes formelles ont été faites, 3 personnes sont même prêtes à emménager tout de suite.

Selon les procédures habituelles de Logement Manitoba, les responsables du manoir auraient dû attendre encore 1 an pour faire leur demande (soit 2 ans après la dernière demande).

Le terrain est disponible et les responsables, sous la conduite de René Dupuis, ont décidé d'entreprendre d'ores et déjà les démarches pour 8 appartements supplémentaires, en s'adressant à leur député provincial, et ministre du Développement rural, Jack Penner. En outre, la création d'une unité de soin reliée à l'agrandissement est à l'étude. La réponse est attendue d'ici la fin janvier.

Ph.D.

SAINTE-ANNE

Le service ambulancier est en bonne santé

Le village de Sainte-Anne-des-Chênes devra construire un garage pour sa deuxième ambulance. Ce qui ne devrait pas occasionner de problèmes puisque le service ambulancier est en bonne santé financière.

Le service ambulancier du village de Sainte-Anne-des-Chênes a fini l'année 1989 avec un surplus de 13 000$, contre un déficit de 3 500$ en 1988. Explication: un octroi supplémentaire de 10 000$ de la province n'avait pas été prévu au début de l'année.

Le service ambulancier dispose, depuis décembre 1989, d'une deuxième ambulance, achetée à un coût de 46 500$.

Le service ambulancier a un budget de 51 000$. Au 31 décembre 1989, le fonds de réserve s'élevait à 22 000$, 21 500$ des réserves ayant été utilisés pour financer une partie de l'achat de la nouvelle ambulance. Laurent Tétreault est le gérant du service ambulancier. Il peut compter sur l'aide de 18 volontaires.

Le service ambulancier du village de Sainte-Anne-des-Chênes est responsable d'un district comprenant une partie des municipalités de Taché, Reynolds, Piney, Springfield, La Broquerie et Sainte-Anne. Chaque municipalité contribue financièrement au service.

L.C.

La page de BICOLO



Lis l'histoire de la tempête de neige. À l'aide des dessins, trouve les mots qui manquent et inscris-les dans la grille selon les numéros.

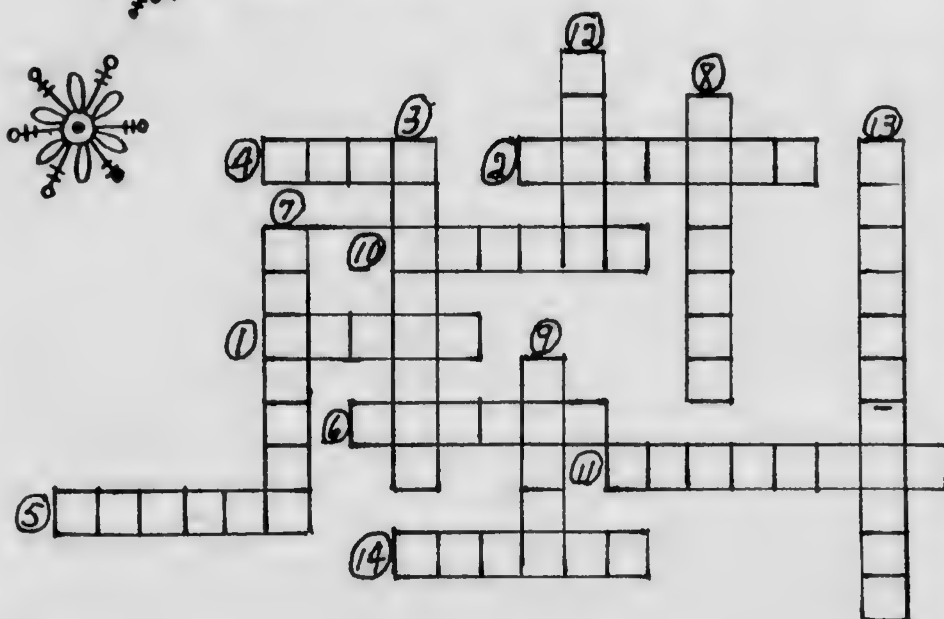
La tempête de neige

C'est une belle journée de janvier. La ________(1) tombe tranquillement du ciel. De beaux ________(2) s'empilent et bientôt il y a plusieurs centimètres de neige sur toute la terre.

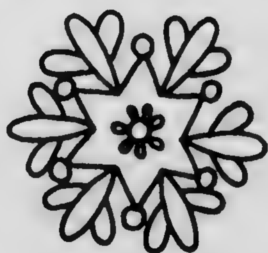
Tu décides d'aller jouer dehors avec ton ________(3). Doucement le vent se met à tourner autour de toi. Il soulève la neige. Le ________(4) devient plus fort et la neige tourbillonne de plus en plus vite. De grosses bourrasques lancent la neige dans ta ________(5).

Il est temps de rentrer dans la ________(6). Par la ________(7) tu regardes la tempête qui se déchaîne. Tu ne vois plus les voisins et tu es content d'être bien au chaud. Toute la nuit le vent ________(8). Le matin, à ton réveil, la tempête est finie. De gros bancs de neige se sont accumulés autour de la maison et bloquent la ________(9) du garage.

Vite, mets tes ________(10) et tes ________(11) prends ta ________(12) et à l'ouvrage! La tempête a laissé beaucoup de neige. Voici le gros ________(13) qui se met à déblayer les rues et les routes. Au printemps le ________(14) nettoiera le reste.



1. neige
2. flocons
3. toboggan
4. vent
5. figure
6. maison
7. fenêtre
8. souffle
9. porte
10. bottes
11. mitaines
12. pelle
13. chasse-neige
14. soleil



Membre gagnant de la semaine
8782
Carrie-Lynn Bourgoyne
8 ans
81, Lake Lawn
Saint-Boniface





Colorie!

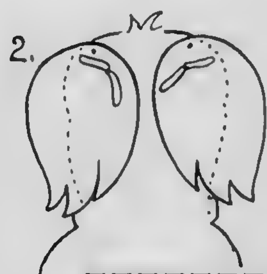
Bricolage:

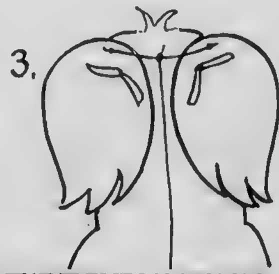
Découpe les morceaux du casse-tête et reconstitue mon petit ami. Colorie-le!

Bricolage

1. Colle Bijou et ses oreilles sur un carton assez rigide et découpe les morceaux soigneusement.
2. Fixe les oreilles de Bijou avec des attaches parisiennes aux endroits marqués par de gros points.
3. Attache les oreilles avec une ficelle aux endroits marqués par de petits points sur les oreilles. Ne les serre pas trop. Attache une autre ficelle à celle-ci.
4. Tire doucement.
5. Amuse-toi bien.









Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0



Nom:______________________

Adresse:______________________

Code postal: __________ Âge: ______



Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 20 janvier

5h00 Télé-M **Jem**

5h30 Télé-M **G.I. Joe**

6h00 Télé-M **C.O.P.S.**

6h30 Télé-M **MAXI**

7h00 Télé-M **La Belle Vie**

7h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Arnold et Willie**

8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **La croisière s'amuse**

8h30 CBWFT **Touftoufs et Poiluards**

9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**

9h30 CBWFT **La bande à Piscou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**

10h00 CBWFT **Il était une fois... la vie**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **L'enfant venu d'ailleurs**
Télé-M **Vidéostar**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Enfin c'est samedi!**

11h30 CBWFT **La clan Campbell**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: Pierre-à-feu fait feu**
TV-5 **Histoires naturelles**

12h30 TV-5 **Hotel**

13h00 Télé-M **Ciné Week-end: La femme en ciment**
TV-5 **Visa pour le monde:** Rome (6e de 20)

14h00 CBWFT **L'univers des sports**
TV-5 **Les saltimbanques**

15h00 Télé-M **L'aventure**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Les animaux du monde**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones**

16h30 Télé-M **Batman**

17h00 CBWFT - **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Visiontario II**

17h10 CBWFT **Virages**

17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Expédition chasse et pêche** (1er de 13)

18h00 CBWFT **Samedi P.M.**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**

19h00 CBWFT **Cinéma: Dangereuse sous tous rapports**
Télé-M **Cinéma: Strange Voices**

19h30 TV-5 **Sacré soirée** Invités: Michel Serrault, Jason Donovan, Johnny Hallyday.

21h00 Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Grand échiquier** Inv.: Gilles Vigneault, Adamo, Denise Bombardier.

21h30 CBWFT **Le téléjournal**

21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h05 CBWFT **La politique fédérale**

22h15 CBWFT **Cinéma: Festival Claude Lelouch Toute une vie**

22h19 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Challenge WWF**

23h20 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h30 Télé-M **Ciné-Lune: L'emprise**

23h50 TV-5 **Parcours** (reprise)

0h50 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)

2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**

2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

2h19 Télé-M **Les sports**

2h30 Télé-M **Enfin c'est samedi!**

4h30 Télé-M **Paul et les jumeaux**

Dimanche 21 janvier

5h00 Télé-M **Ma petite pouliche**

5h30 Télé-M **Les transformeurs**

6h00 Télé-M **C.O.P.S.**

6h30 Télé-M **MAXI**

7h00 Télé-M **Vision mondiale**

7h30 CBWFT **Livre ouvert**

7h45 CBWFT **Colargol**

8h00 CBWFT **Winnie l'ourson**
Télé-M **Question de sport**

8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**

9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**

9h30 CBWFT **La véritable histoire de Malvira**
Télé-M **Justice pour tous**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur**
Télé-M **En toute amitié**

10h30 Télé-M **Magazine Montréal**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**

12h00 CBWFT **Hockey:** Le match des étoiles.
TV-5 **Les héros du samedi**

13h00 Télé-M **Ciné week-end: Un trou dans la tête**
TV-5 **Chocs**

14h00 TV-5 **Apostrophes: Grand standing**

15h00 Télé-M **Nature en jeu**

15h30 CBWFT **Cinéma: Téléciné**
Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Océaniques**

16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Alf**
TV-5 **Récréation**

16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**

17h00 CBWFT **La semaine verte**
Télé-M **Ici Montréal**

17h15 TV-5 **Gourmandises**

17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan:** Pierre Dumayet

18h00 CBWFT **Ce soir dimanche et le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 CBWFT **Faut voir ça**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Les animaux du monde: les voiliers blancs de l'archipel**

19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Salut!**
TV-5 **Apostrophes: Portait et souvenirs de Roger Stephane**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Oui allo! Estelle?
Télé-M **Ski superstar - Bromont**

20h15 TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant Montréal**

21h00 CBWFT **Les beaux dimanches:** Ida Haendel: la voie de la musique
Télé-M **7 jours**

21h15 TV-5 **Place publique**

22h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h19 Télé-M **Les sports**

22h20 CBWFT **Scully rencontre**

22h30 Télé-M **Magazine Montréal**

22h35 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Vision mondiale**

23h05 TV-5 **Les animaux du monde**

23h20 CBWFT **Cinéma: Rétrospective Chaplin: Une journée de plaisir et Le Kid**

23h35 TV-5 **Apostrophes: Portrait et souvenirs de Roger Stéphane**

0h00 Télé-M **Bon dimanche**

0h50 TV-5 **Gros méchant show: le gros méchant Montréal**

1h50 TV-5 **Radio France Internationale**

2h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**

2h19 Télé-M **Les sports**

2h30 Télé-M **Justice pour tous**

3h00 Télé-M **Sans détour**

3h30 Télé-M **Le flic de Chicago**

4h30 Télé-M **En toute amitié**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **20** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 22 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**

7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**

8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**

8h20 CBWFT **Première édition**

8h25 CBWFT **Le point**

8h30 Télé-M **Aimer**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**

9h30 Télé-M **Haine et passions**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**

11h15 Télé-M **Bon appétit**

11h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Mimémo**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les bons tuyaux**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**

13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**

14h00 Télé-M **Kate et Allie**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**

15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Temps présent: la vérité sur les Tamouls**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Le petit journal**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**

17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**

18h30 CBWFT **Génies en herbe:** Le collège Saint-Paul affronte le collège Béliveau
TV-5 **L'info-5**

19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **À communiquer**
TV-5 **7 sur 7**

19h30 CBWFT **Le temps d'une paix**

20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**
TV-5 **Thalassa**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Place publique**

21h25 CBWFT **Le point**

22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h20 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Actuel**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Courage**

23h10 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h20 CBWFT **Cinéma: Les sept mercenaires**

23h40 TV-5 **L'info-5**

0h10 TV-5 **7 sur 7**

0h45 Télé-M **Mongrain de sel**

1h10 TV-5 **Thalassa**

1h45 Télé-M **L'or du temps**

2h10 TV-5 **Radio France internationale**

2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**

3h05 Télé-M **Ici Montréal**

3h15 Télé-M **Les sports**

3h30 Télé-M **Ad Lib**

4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Mardi 23 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h20 CBWFT **Alice au pays des merveilles**

7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**

8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h05 CBWFT **Tam Tam**

8h20 CBWFT **Première édition**

8h25 CBWFT **Le point**

8h30 Télé-M **Aimer**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**

9h30 Télé-M **Haine et passions**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**

11h15 Télé-M **Bon appétit**

11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Dossier Jérusalem**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**

13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**

14h00 Télé-M **Kate et Allie**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5**

15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **7 sur 7**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**

16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**

17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé dd'A2**

18h30 CBWFT **Bouffé de santé**
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**

19h00 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Miniséries: Le dernier grand convoi** (8 de 8)
TV-5 **Du côté de chez Fred**

19h30 CBWFT **Super sans plomb**

20h00 CBWFT **L'héritage**
Télé-M **Le match de la vie**

20h05 TV-5 **C'est à voir: les trottoirs de Bruxelles**

20h45 TV-5 **Essonne**

21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Pyrénées, Piréneos**

21h25 CBWFT **Le Point**

21h35 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h20 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Ici Montréal**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Et le mur s'écroula**

23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2**

23h25 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**

23h30 TV-5 **L'info-5**

0h00 TV-5 **Du côté de chez Fred**

0h15 Télé-M **Histoires de l'autre monde**

0h45 Télé-M **Mongrain de sel**

1h00 CBWFT **Les jeux du Commonwealth:** cérémonies d'ouverture.

1h05 TV-5 **C'est à voir: les trottoirs de Bruxelles**

1h45 Télé-M **Chop-Suey**

1h50 TV-5 **Essonne**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

2h15 Télé-M **Épopée rock**

2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**

3h05 Télé-M **Ici Montréal**

3h15 Télé-M **Les sports**

3h30 Télé-M **Ad Lib**

4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Les programmes d'information en français

A CBWFT (3 \ 10)

Première édition: Un bulletin de nouvelles régionales, nationales et internationales, avec Le point du soir d'avant en reprise. Du lundi au vendredi à 8h20.

L'édition magazine: Le nouveau magazine d'information du midi de Radio-Canada. Une présentation complète des nouvelles et des chroniques sur divers sujets d'intérêt général. Du lundi au vendredi à 12h00.

Ce Soir Manitoba: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales réalisé par Radio-Canada\Manitoba. Du lundi au vendredi à 18h00.

Le Téléjournal et Le point: Le bulletin de nouvelles du soir réalisé par le réseau national de Radio-Canada. Du lundi au vendredi à 21h00.

Ce Soir Dimanche: Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine écoulée. Le dimanche à 18h00.

A TV-5 (14 \ 20)

L'info-5: Le bulletin canadien de nouvelles avec un accent sur l'actualité régionale au Québec et au Canada. Du lundi au vendredi, à 14h (1er édition) et à 18h30 (2e édition; rediffusée à 23h20).

Journal télévisé de TF1 ou A2: Bulletin européen de nouvelles. Le samedi et le dimanche à 18h et 23h35; du lundi au vendredi à 18h et 23h.

L'échiquier fédéral: Une émission d'affaires publiques canadiennes. Le samedi à 17h.

Parcours: Emission d'information mettant en relief les événements marquants pour les régions du Canada. Le samedi à 18h30.

Le petit journal: Bulletin de nouvelles conçu pour les jeunes, préparé par la chaine Quatre saisons du Québec. Le lundi à 15h30.

7 sur 7: Magazine d'actualité au cours duquel une personnalité de l'actualité est invitée à commenter les événements de la semaine en France et ailleurs. Le lundi à 19h et 23h50, le mardi à 14h30.

A Télé-Métropole (28)

Mongrain de sel: Emission d'affaires publiques animée par Jean-Luc Mongrain où les gens de Montréal font valoir leur point de vue via une tribune téléphonique. Du lundi au vendredi à 7h.

Les nouvelles TVA: Le bulletin de nouvelles locales, nationales et internationales de Montréal. A chaque jour à 22h.

Ciné-télé du 20 au 26 janvier 1990

Samedi 20 janvier

12h00 CBWFT **Pierre-à-feu fait feu.**
Dessins animés réalisés par Charles Nichols. Fred Cailloux doit se substituer à un célèbre détective pour accomplir une mission en Europe. (amér. 1976)

13h00 Télé-M **La femme en ciment.**
Drame policier de G. Douglas avec Frank Sinatra, Raquel Welch et Dan Blocker. Un détective enquête sur le meurtre d'une jeune fille dont il a trouvé le cadavre, lesté d'un bloc de ciment, au fond de l'eau. (amér. 1968)

19h00 CBWFT **Dangereuse sous tous rapports.**
Comédie dramatique avec Jeff Daniels, Melanie Griffith et Ray Liotta. Un cadre new-yorkais est entraîné dans une randonnée impromptue par une jeune femme fantasque. (amér. 1986) Première.

19h00 Télé-M **Strange voices.**
Drame psychologique de A.A. Seidelman avec Nancy McKeon, Valerie Harper et Stephen Macht. Les problèmes de parents dont la fille aînée se révèle atteinte de schizophrénie. (amér. 1987)

22h15 CBWFT **Toute une vie.**
Comédie dramatique réalisée par Claude Lelouch, avec Marthe Keller, André Dussolier, Charles Denner et Gilbert Bécaud. Une longue série d'événements, depuis le début du siècle, ont permis une rencontre apparement fortuite. (fr.-it. 1974) Première.

23h30 Télé-M **L'emprise.**
Drame fantastique de S.J. Furie avec Barbara Hershey, Ron Silver et David Labiosa. Des parapsycologues s'intéressent au cas d'une jeune femme qui subit les assauts sexuels d'une créature invisible. (amér. 1981)

Dimanche 21 janvier

13h00 Télé-M **Un trou dans la tête.**
Comédie dramatique avec Frank Sinatra, Edward J. Robinson et Eddie Hodges. Sur le bord de la faillite, un jeune veuf frivole fait appel à son frère. (amér. 1959)

23h20 CBWFT **Rétrospective Chaplin.**
Une journée de plaisir (A Day's Pleasure): Charlot organise une excursion en bateau (amér. 1919). Le kid: Charlot recueille un enfant abandonné (amér. 1921).

Lundi 22 janvier

12h00 Télé-M **Les bons tuyaux.**
Comédie de P. Bartel avec Tim Conway, Jack Weston et Harvey Korman. Grâce à un tuyau censément sûr, quatre copains tentent de gagner une fortune en jouant aux courses hippiques. (amér. 1985)

22h45 Télé-M **Courage.**
Drame de R.L. Rosen avec Ronny Cox, Lois Chiles et Art Hindle. Lors d'un marathon à travers le désert du Nouveau-Mexique, trois amis sont attaqués par un groupe de paramilitaire d'extrême droite. (amér. 1984)

23h20 CBWFT **Les sept mercenaires.**
Western réalisé par John Sturges, avec Yul Brynner, Eli Wallach et Steve McQueen. Des mercenaires se dirigent vers un petit village mexicain rançonné par des bandits. (amér. 1960)

Mardi 23 janvier

12h00 Télé-M **Dossier Jérusalem.**
Film d'aventure de J. Flynn avec Bruce Davidson, Daria Halprin et Nicol Williamson. Un Américain venu étudier à Jérusalem retrouve un ami arabe devenu chef d'un groupe terroriste. (amér. 1971)

22h45 Télé-M **Et le mur s'écroula.**
Drame fantastique de P. Annet avec Barbi Benton, Gareth Hunt et Brian Deacon. Une jeune femme tente de convaincre des membres de la Défense nationale britannique que l'église qu'ils veulent détruire abrite les forces du Mal. (brit. 1984)

Mercredi 24 janvier

12h00 Télé-M **Le coup de l'oreiller.**
Comédie de M. Gordon avec Rock Hudson, Leslie Caron et Charles Boyer. Un avocat parisien fait appel à un confrère américain pour féminiser sa fille qu'il juge trop dominatrice. (amér. 1965)

22h45 Télé-M **Cérémonie secrète.**
Drame psychologique de J. Losey avec Mia Farrow, Elizabeth Taylor et Robert Mitchum. Une jeune fille, troublée par la mort de sa mère, installe chez elle une femme qui ressemble à celle-ci. (brit. 1968)

Jeudi 25 janvier

12h00 Télé-M **Le piment de la vie.**
Comédie de Norman Jewison avec Doris Day, James Garner et Edward Andrews. Une épouse modèle est engagée pour faire des messages publicitaires à la télévision. (amér. 1963)

19h00 CBWFT **La folie histoire de l'espace.**
Comédie de science-fiction réalisée par Mel Brooks, avec Bill Pulman, Daphne Zuniga et Rick Moranis. Après avoir gaspillé leur atmosphère, les dirigeants de Spaceball décident d'aller voler l'air de la planète Druidia, protégée par un bouclier spacial. (amér. 1987) Première.

22h45 Télé-M **La disparue de Las Vegas.**
Drame policier de R. Holcomb avec Nicholas Surovy, Marilu Henner et Denise Crosby. Un policier de Wichita se rend à Las Vegas pour retrouver sa soeur disparue sans laisser de traces. (amér. 1985)

0h50 CBWFT **La vengeance du shérif.**
Western réalisé par Burt Kennedy, avec Robert Mitchum et Angie Dickinson. En Arizona, un shérif se lie d'amitié avec un jeune homme qui lui rappelle vaguement son fils, lâchement assassiné. (amér. 1968)

Vendredi 26 janvier

12h00 Télé-M **La ronde de l'aube.**
Drame de D. Sirk avec Rock Hudson, Dorothy Malone et Robert Stack. Un journaliste découvre la vie pénible d'un ménage d'acrobates volants. (amér. 1957)

22h45 Télé-M **L'arcade des cinglés.**
Comédie de G. Mihalka avec Michael Zelniker, Carl Marotte et Karen Stephen. Pendant les vacances d'été, une rivalité entre deux adolescents et quelques motards occasionne divers incidents. (can. 1979)

1h20 CBWFT **Justice de flic.**
Drame policier réalisé par Michel Gérard, avec Jean-Marc Maurel, Clémentine Célarié et Frank Dubosc. Une bande oblige un jeune garçon à se prostituer afin d'amener son frère à refaire surface et du même coup lui extorquer le butin d'un hold-up. (fr. 1986) Première.

Mercredi 24 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON (reprise)**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Le coup de l'oreiller**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Histoires naturelles**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Chevalier Lumière**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **SMAC** Au Manitoba, 2 jeunes s'entraînent pour devenir astronautes.
Télé-M **Hockey:** Les Canadiens de Montréal reçoivent les Nordiques de Québec
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **CTYVON**
TV-5 **Strip-tease**
19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **Santé visions**
20h00 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **Les Francofolies de Montréal:** Daniela Simmons
20h30 CBWFT **Jeux de société**
TV-5 **Téléobjectif: j'ai passé 42 ans en prison**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Montagne**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Reportages: le salaire de la sueur**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **L'or et le papier**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Cérémonie secrète**
22h55 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h25 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
23h25 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
23h55 TV-5 **Strip-tease**
0h25 TV-5 **Santé visions**
0h45 Télé-M **Hockey** (reprise)
0h55 TV-5 **Les Francofolies de Montréal** (reprise)
1h25 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h25 TV-5 **Radio France Internationale**
4h15 Télé-M **Bon appétit**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Jeudi 25 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Le piment de la vie**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Quelques hommes de bonne volonté** (4 de 6)
Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Strip-tease**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Santé visions**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Animalia**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célebres**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Cinéma: La folie histoire de l'espace**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Ex Libris.** Inv: Barbara Chase-Riboud, Michel Peissel, Jorge Amado.
20h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Avis de recherche: François Valéry**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Le racisme à l'aube de l'an 2000**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Ici Montréal**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: La disparue de Las Vegas**
22h50 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé d'A2 (reprise)**
23h25 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
23h30 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
0h50 CBWFT **Cinéma: La vengeance du shérif**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h45 Télé-M **Miami**
2h30 TV-5 **Radio France Internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Vendredi 26 janvier

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **CTYVON**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: La ronde de l'aube**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
14h00 Télé-M **Kate et Allie**
14h30 Télé-M **Campus**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Récréation**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
17h00 CBWFT **Une paire d'as**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Papier glacé**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **Doogie Howser, médecin**
TV-5 **Journal télévisé d'A2**
18h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Capitals de Washington
Télé-M **Miami**
TV-5 **Temps présent: Séoul, la médaille d'or du travail**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **Haute curiosité**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
21h00 Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **L'art au monde des ténèbres**
21h55 CBWFT **Le point**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h20 Télé-M **Ici Montréal**
22h30 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les sports**
TV-5 **Cargo de nuit**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: L'arcade des cinglés**
22h50 CBWFT **Laser**
23h10 TV-5 **Journal télévisé d'A2**
23h40 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
23h50 CBWFT **Les jeux du Commonwealth**
0h10 TV-5 **Temps présent** (reprise)
0h45 Télé-M **Mongrain de sel**
1h10 TV-5 **Haute curiosité**
1h20 CBWFT **Cinéma: Justice de flic**
1h45 Télé-M **Le match de la vie**
2h00 TV-5 **Radio France Internationale**
2h45 Télé-M **Les nouvelles TVA (reprise)**
3h05 Télé-M **Ici Montréal**
3h15 Télé-M **Les sports**
3h30 Télé-M **Ad Lib**
4h30 Télé-M **Arnold et Willie**

Fruits et légumes d'autre part

La carambole ou Star fruit

Qui ne s'est pas demandé, au moins une fois dans sa vie, quel goût pouvaient bien avoir ces extraordinaires fruits et légumes exotiques que l'on aperçoit souvent au rayon des supermarchés?

Denis Rémillard, le propriétaire des Jardins de Saint-Léon, a voulu en avoir le coeur net. Mais il ne s'est pas contenté de goûter ces produits de la nature aux formes et aux couleurs si étranges. Il en a aussi cherché l'origine et s'est creusé la tête -et le palais- pour leur trouver la meilleure utilisation possible dans nos cuisines.

Depuis le 12 janvier, Denis Rémillard fait part de ses expériences aux auditeurs de CKSB, chaque vendredi à 12h15, au cours de l'émission Ici Midi animée par Vincent Dureault.

La Liberté a accepté avec plaisir de collaborer à cette activité en publiant chaque vendredi la photo du légume ou du fruit exotiques de la semaine, accompagnée d'un texte qui, espère-t-on, aidera nos lecteurs à «pimenter», s'ils le désirent, les repas en famille ou entre amis.

Le fruit de cette semaine, la carambole (star fruit en anglais), semble fait pour la décoration des plats. Sa forme en étoile le prédispose à orner les gâteaux et les tartes aux fruits (surtout aux fraises, kiwis et pêches). Il suffit de découper le fruit en fines tranches (15 à 20 par fruit), et le tour est joué!

La carambole, de couleur verte tournant au jaune avec le mûrissement, est originaire d'Asie. Mais aujourd'hui, on la cultive aussi en Californie et au Brésil. Son goût se situe entre l'ananas et l'orange.

Pour le prix, il faut compter environ 2$ pour chaque fruit (le poids est d'environ 110 grammes). On peut conserver facilement la carambole une vingtaine de jours au réfrigérateur.

Laurent GIMENEZ

Informations fournies par Denis Rémillard, qui présentera la Carambole ce vendredi 19 à 12h30 à l'émission Ici Midi de CKSB.



photo: Laurent Gimenez

Trois noms au choix pour ce fruit originaire d'Asie: carambole, fruit d'étoile ou Star fruit.

À bas le mythe du condom!



Claude BLANCHETTE

prêtre

Le mythe du condom! L'illusion du «safe sex»! Le piège du préservatif!

Jusqu'à tout dernièrement, j'étais d'avis qu'il valait mieux promouvoir l'utilisation des préservatifs, de manière discrète et efficace, que de laisser le fléau du SIDA se répandre comme feu de prairie.

Et, comme tant d'autres, je justifiais ma position en me disant que, malgré tous mes beaux discours, les jeunes en particulier, et les moins jeunes, vont vivre de toute façon des expériences sexuelles en dehors du mariage et qu'il vaut mieux prévenir que mourir.

Mais, mes yeux se sont ouverts!

Ce qui a provoqué mon changement de coeur, c'est la «nouvelle» à la télé, reprise ici au Manitoba, qu'à Toronto, certaines compagnies de voyages offraient, à même les fonds publics, des trousses de voyage aux jeunes de 18 ans et plus qui «partaient au sud» pour quelques semaines. Avec la crème solaire, trois condoms!

Qu'une telle décision «fasse» les nouvelles au Manitoba, j'en avais mon voyage!

À moins que le but était d'en démontrer l'insignifiance et la stupidité.

De telles vues étriquées détruisent le tissu même de la société.

Elles sont basées sur une double prémisse fausse: que les condoms sont «invicibles», protégeant réellement contre le SIDA et que tous les jeunes «couchent» et «découchent» à volonté.

Quelle insulte aux jeunes de notre pays!

Quelle information fausse qui risque d'endormir l'ensemble de la population dans une léthargie immorale.

Donnez-leur des condoms et lavons-nous les mains du problème!

N'avons-nous, comme adultes et comme société, rien de mieux à offrir aux jeunes?

Faut-il ainsi céder aux pressions des exploiteurs et des gens à courte vue?

Est-ce cela l'avenir que nous avons à offrir à toute une génération qui pousse?

Que l'abstinence totale de relations sexuelles en dehors du mariage soit un idéal qui exige valeurs, convictions et discipline, personne ne le niera.

Debout

Mais, parce que c'est plus «difficile» et que ça exige des jeunes, hommes et femmes, de se tenir «debout», allons-nous refuser de le proposer ouvertement et avec force à toute une génération?

Allons-nous continuer à semer dans l'esprit de la jeunesse un germe de destruction sous le couvert du «safe sex»?

Des bombes à retardement finissent toujours par éclater.

Réveillons-nous!

Laïcs croyants, refusez cette illusion. Parents chrétiens, criez à tue-tête la vérité. Jeunes, faites bouger les responsables.

Ce n'est quand même pas aux prêtres et aux religieuses de livrer cette bataille dans les écoles, les collèges, les universités et le milieu du travail.

À bas le mythe!

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Tapis antitaches à partir de 13,98 $/v², en plus de centaines de fins de rouleaux — tapis et vinyle — à liquider. A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

À VENDRE: Évitez la taxe — Bâtissez dès maintenant — à 25 min. de la Monnaie. Grands lots boisés — 2 acres — seulement 8 900$ — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Bâtissez avant les hausses de taxes — à 12 minutes de la Monnaie lots 123 x 154. Égouts, eau, rue pavée — beaux arbres — Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE, à louer ou à la recherche d'un gérant ou partenaire pour une petite entreprise de jardinage. 50 acres; ensemble complet d'équipement. Les propriétaires peuvent donner une formation. 233-5618.
044-

ATTENTION! ATTENTION!: Recherche d'orateurs dynamiques. Sujet: a) Pourquoi parler français b) Est-ce que ça paie d'être Canadien-français. c) Est-ce que les Canadiens-français s'entraident? Contactez Denis au Conseil de la coopération du Manitoba (CCM) au 233-1560 pour le projet Intégration Jeunesse.
109-

À LOUER: Saint-Pierre-Jolys, maison 4 chambres à coucher, grand lot, garage. 425$ par mois. Composez le 253-5577 après 18h.
110-

À LOUER: rue Ritchot, appartement de 4 pièces qui inclut une chambre à coucher, entrée privée meublé. Ce loyer comprend le stationnement mais pas l'électricité. 300$ par mois. Tél.: 233-1097.
118-

HOMME D'EXPÉRIENCE, disponible dans la région de Saint-Boniface - Norwood pour faire tout genre de rénovations — peinture, etc. Composez le 233-8184.
119-

À LOUER: appartements simples et un double au Foyer Chez-Nous. Libre immédiatement. Composez le 233-7761 avant midi et demandez Lionel.
121-

VENTE PRIVÉE dans le village de Saint-Malo, maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 2 salles de bains, grand lot de rivière de 5,23 acres, garage double. 347-5280.
122-

VOUS DÉSIREZ une occupation intéressante à temps partiel et bien rémunérée... JOCUS vous offre la possibilité de devenir conseillère en jouets. Louise: 1-878-2583.
123-

À LOUER: rue Dumoulin, app. 2 chambres à coucher, chauffage et stationnement inclus. 495$ par mois plus électricité. Tél.: 233-9333.
124-

À SOUS-LOUER: app. de 2 chambres à coucher pour le 1er mars. Près de l'hôpital Saint-Boniface. Climatisateur, laveuse et sécheuse, lave-vaisselle, stationnement inclus. 555$/mois. 237-1344.
125-

À VENDRE: chemises genre Festival du Voyageur faites sur commande. Pour plus de renseignements appeler au 233-5960.
128-

VENTE PRIVÉE: 139, rue Notre Dame, maison familiale. 4 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Sous-sol fini. Air climatisé central. Grand lot 50' x 122'. 88 500$. Poss. juin 1990. Tél.: 237-5854.
130-

À LOUER: rue Youville, appartement de 4 chambres à coucher, 550$ par mois. Chauffage inclus. Tél.: 256-5316 après 18h.
131-

À VENDRE: maison à Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, garage, sous-sol fini. 79 900$. Composez le 233-8792 ou le 231-0614.
132-

DULUTH CONST. LTD. — Entrepreneur en const. tout genre de réparation résidentielle et commerciale. Estimations gratuites. Appelez George Lavergne au 255-0645.
133-

FEMME pour partager logement — maison de 2 chambres à coucher près de l'hôpital — loyer, 250$ plus services. Composez le 237-1254 après 18h.
134-

PLURI-ELLES (MANITOBA) INC. recherche des gardiennes pour le groupe de soutien Mère au foyer les mercredis et jeudis de 9h à 11h30. Contactez Cécile au 233-1735.
135-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payées d'avance.**

QUIZ

Ice Capades: à quelles conditions?



Pour ceux qui ont toujours rêvé d'une poupée Barbie, elle sera en chair et en os sur la patinoire de Winnipeg pour le 50e anniversaire des «Ice Capades». Du 24 au 28 janvier, billets disponibles à la patinoire.

QUESTIONS

1. Quelles sont les conditions minimales pour devenir membre de la troupe Ice Capades?

2. De quand date le drapeau canadien?

3. Combien de Canadiennes travaillent à l'extérieur du foyer?

4. Comment s'appelait autrefois la rivière Seine ?

5. Combien d'écoles offrent un programme d'immersion au Canada?

RÉPONSES

1. Il ne suffit pas simplement de pouvoir sauter et virevolter sur ses patins pour devenir membre de la troupe Ice Capades, comme le savent maintenant les Winnipégois intéressés (auditions le 26 janvier à l'aréna).

Il faut avoir 18 ans pour se joindre à cette compagnie qui marque cette année ses 50 ans. Les femmes doivent mesurer au moins 5'3" et les hommes 5'8". Officiellement, il n'y a pas de poids magique, bien que le sélectionneur précise que «le poids doit être proportionnel à la taille...»

2. Le drapeau canadien fête cette année ses 25 ans d'existence. Un anniversaire qui sera souligné dans le cadre de la Semaine nationale de la citoyenneté, du 15 au 21 avril. L'adoption du drapeau avait fait l'objet de débats épiques à la Chambre des communes.

La feuille d'érable rouge ne faisait pas l'unanimité. Dans certains milieux québécois, on parle encore aujourd'hui du drapeau canadien comme de «l'unifolié», par opposition au «fleurdelisé».

3. Environ 53% des femmes canadiennes, soit 5,4 millions, travaillaient à l'extérieur du foyer en 1988. Un nombre substantiellement plus élevé qu'en 1975, lorsque 41% des femmes travaillaient hors du foyer.

4. La rivière Seine s'est appelée un temps German Creek, ou «rivière aux Allemands». Explication: parmi la troupe de soldats de Lord Selkrik, qui est arrivée à Winnipeg en 1821, se trouvaient bien des gens d'ascendance allemande et suisse.

Ces gens-là ont par la suite obtenu des lots le long du petit affluent de la Rouge qu'ils ont naturellement baptisé German Creek.

La petite histoire veut que la route adjacente a porté le nom de German Street, plus connue aujourd'hui sous le nom de boulevard Provencher. Rappelons que Saint-Boniface est le nom du saint patron des Allemands, Wynfrid Bonifacius. Mgr Provencher aurait-il puisé à la source du German Creek le nom de Saint-Boniface?

5. Au Canada, le nombre d'écoles offrant des programmes d'immersion en français est passé à plus de 1 500 en 87-88, soit 13% de plus qu'en 86-87.

Compilé par
Bernard BOCQUEL

RECETTES

Une fiesta mexicaine!

La sauce piquante est un «must» dans un repas mexicain. On trouve dans le commerce des sauces préparées pour tous les goûts: douces, moyennes et très épicées. Il est cependant très facile de la fabriquer à la maison.

Avec un mélangeur, réduire en purée 2 piments jalapeno, 1 petit oignon, 1 gousse d'ail et 10 onces (284 mL) de sauce de tomates en conserve. Rehausser avec de la sauce Worcestershire, de l'origan, du cumin, du sel et du poivre. Chauffer 10 minutes et voilà...! Cette prépartion se conserve sans problème au réfrigérateur pendant 2 semaines.

• Lorsque vous manipulez des piments jalapeno, évitez de porter les mains à vos yeux. Enfilez de minces gants de latex avant d'enlever les queues, les pépins et les veines. Lavez vos mains après les avoir manipulés.

• Les autres sortes de piments sont le piment doux Ancho (vendu séché), les très piquants Chipotle, le doux piment vert California ou Poblano chile et le très piquant piment rouge Pequine (vendu séché et réduit en poudre). Les piments Jalapeno sont verts, vendus à l'état frais ou en boîte de conserve.

• Lorsque vous aurez pris goût aux piments, mangez-les entiers, frits ou farcis de fromage ou de viande hachée et assaisonnés de sauce Lea & Perrins.

• Saviez-vous que... jalapeno vient du nom de la ville de Jalapa, dans l'État de Veracruz? Jalapa est considérée comme le jardin du Mexique... Le suffixe mole, comme dans guacamole, vient du mot molli qui signifie mixture d'avocats.

• Pour contraster les saveurs épicées, servez une salade d'oranges et d'avocats. Pour vérifier si un avocat est mûr, pressez-le doucement. S'il est légèrement mou, il est mûr. Pour faire mûrir des avocats, gardez-les dans un bol à fruits à la température de la pièce, pas au réfrigérateur. Une fois mûrs, ils se conservent plusieurs jour au réfrigérateur. Pour éviter que la chair d'un avocat ne noircisse, frotez-la avec du jus de citron ou de limette.



Une fiesta mexicaine!

Assiette mexicano

1 lb (500 g) boeuf haché maigre
1 oignon moyen haché
1 boîte (7 1/2 oz 213 mL) sauce tomate
2 c. à table (25 mL) eau
au goût sauce Worcestershire
2 c. à table (25 mL) pour un plat peu épice ou
3 c. à table (40 mL) pour un plat moyennement épicé ou
1/4 tasse (50 mL) pour un plat très épicé
1 c. à thé (5 mL) origan
1 c. à thé (5 mL) poudre de chili
1/2 c. à thé (2 mL) sucre blanc
1/4 c. à thé (1 mL) sel
3 tasses (750 mL) chips de tacos
1 tomate en dés
1 oignon vert haché (échalotte)
1/2 tasse (125 mL) fromage Cheddar doux grossièrement râpé

Mettre le boeuf et l'oignon dans une grande poêle. Cuire en remuant jusqu'à ce que la viande soit colorée. Enlever le surplus de gras. Ajouter la sauce tomate, l'eau, la sauce Worcestershire selon votre goût et les assaisonnements. Laisser mijoter à feu doux pendant 12 à 15 minutes. Remuer de temps à autre.

Déposer sur un plat de service, entourer de chips de tacos, garnir de morceaux de tomates et d'oignons. Déposer le fromage râpé au centre.

Vous pouvez aussi garnir des tacos de ce mélange. Une fois la viande en sauce dans le taco, garnir de morceaux de tomates, d'oignons verts, de laitue et de fromage.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A.. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!

LA LIBERTÉ

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________

Un an (Manitoba) 25$ ☐ hors province 30$ ☐
Deux ans (Manitoba) 45$ ☐ hors province 60$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT
Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS	*Lucien Guenette, C.A.*	*Gilles Chaput, C.A.*
	Arthur Chaput, C.A.	*André Blondeau, C.A.*
ADJOINTS	*Raymond Desrochers, C.A.*	*James Doer, C.A.*
	Maurice Morissette, C.A.	*Russell Paradoski, C.A.*
	Paul Prenovault, C.A.	*Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL
Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC Tél.: 257-3134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

Le Journal des jeunes

Volume 1, nº 10, Saint-Boniface (Manitoba)
du 19 janvier au 1er février 1990 55¢

L'Europe des mille morceaux

On parle souvent de l'Europe de l'Est comme d'un bloc uniforme. En fait, de nombreux peuples très différents les uns des autres vivent dans cette région du monde.

La majorité des habitants sont des Slaves. Les langues slaves sont différentes selon les pays, mais elles ont toutes la même origine. Il y a environ 270 millions de Slaves dans le monde (y compris les Russes et les Ukrainiens en Union soviétique).

Les Hongrois et les Roumains, par contre, ne sont pas slaves (la langue roumaine, par exemple, est d'origine latine, comme le français).

Généralement, chaque pays d'Europe de l'Est comprend plusieurs peuples (ont dit aussi ethnies). Autrefois, ces différentes ethnies étaient régulièrement en guerre les unes contre les autres. Mais après la Seconde Guerre mondiale, tous ces pays sont devenus communistes sous l'influence de l'Union soviétique. Cela a créé des liens entre eux et a permis de maintenir la paix.

Aujourd'hui, avec l'effondrement du système communiste en Europe de l'Est, certaines ethnies rivales risquent à nouveau de se combattre. Trois pays sont surtout concernés.



Carte: Gilbert Painchaud

Population majoritaire
- Slaves
- Hongrois
- Roumains

Principales minorités
- Hongrois
- Turcs
- Albanais
- Macédoniens

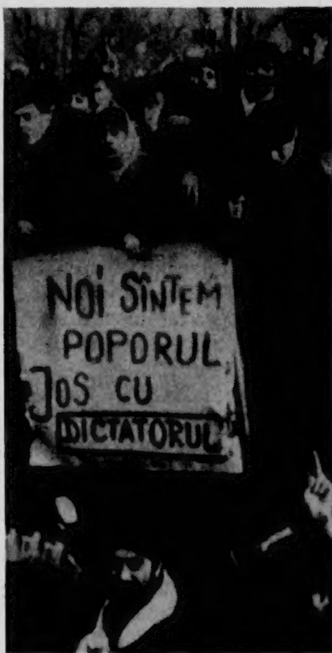


Photo: Presse canadienne
Des manifestants célèbrent la chute du dictateur roumain Nicolae Ceausescu.

Point chaud Bulgarie

La grande majorité des 9 millions de Bulgares sont slaves, mais il y a aussi une forte minorité turque d'environ 1 million de personnes.

Il y a quelques semaines, des milliers de Bulgares ont manifesté contre la décision du gouvernement bulgare d'autoriser les Turcs à pratiquer leur religion librement (ils sont musulmans, alors que la majorité des Bulgares sont d'origine chrétienne).

Ce qui inquiète les Bulgares, c'est que les Turcs ont tendance à avoir beaucoup d'enfants, et sont donc de plus en plus nombreux. L'hostilité des Bulgares est aussi due au fait que la Bulgarie a été dominée par la Turquie durant cinq siècles (du XIVe au XIXe siècle).

Point chaud Yougoslavie

Le principal problème ethnique de la Yougoslavie, ce sont les 1,7 million d'Albanais qui vivent dans la province du Kosovo. Ils sont musulmans (alors que la majorité des Yougoslaves sont chrétiens), et beaucoup d'entre eux voudraient que leur région quitte la Yougoslavie pour être rattachée à l'Albanie.

Point chaud Roumanie

Plus de 2 millions de Hongrois vivent en Roumanie (qui compte 23 millions d'habitants en tout). La plupart vivent dans la région de Transylvanie qui, avant 1919, faisait partie de la Hongrie.

Editorial

Le droit à la vie

Toute la presse canadienne a longuement évoqué ces dernières semaines les mésaventures de Sniffy le rat.

Rappelons que Sniffy a failli devenir la victime d'un artiste de Colombie-Britannique qui, au nom de l'art, avait projeté de le faire périr sous un bloc de béton pesant 25 kilos.

La mésaventure de Sniffy -qui a finalement sauvé sa peau- a suscité 2 types de réactions. Certains pensaient que la mort d'un rat ne méritait pas tout ce remue-ménage, alors que des millions d'enfants meurent chaque année dans le monde.

D'autres, au contraire, reprenaient à leur compte la remarque du poète français Alphonse de Lamartine (1780-1869): «On n'a pas deux coeurs, un pour les hommes et un pour les bêtes».

Mais peu de personnes se sont posées la question de la responsabilité de l'homme vis-à-vis des animaux. Les hommes exploitent les animaux en les faisant travailler, en les mangeant, ou tout simplement en les choisissant comme compagnons.

N'ont-ils pas droit, en échange, au respect de leur vie?

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

EN BREF

Hongrie
Prix en folie

Le gouvernement de la Hongrie, un pays d'Europe de l'Est, a décidé d'augmenter les prix d'un grand nombre de produits de consommation courante. Par exemple, le prix de la viande a augmenté de 32% et le prix du lait de 42%.

Le gouvernement hongrois veut ainsi recueillir de l'argent pour rembourser sa dette extérieure (l'argent que des pays étrangers lui ont prêté), qui se chiffre à plus de 30 milliards de dollars.

Allemagne de l'Est
Oui aux entreprises privées

Le gouvernement est-allemand a décidé d'autoriser la création d'entreprises privées totalement indépendantes de l'État. Jusqu'à présent, la majorité des entreprises appartenaient à l'État et les individus n'avaient pas le droit d'en posséder.

Le gouvernement d'Allemagne de l'Est espère ainsi améliorer la richesse du pays.

États-Unis
La reine des menteurs

«Ma mère m'a donné à Noël une cuisinière qui chauffe très lentement. Elle cuit les repas tellement lentement que la soupe aux pois poussel». C'est avec cet énorme mensonge que l'Américaine Mary Lathrop est devenue championne du monde 1989 du mensonge.

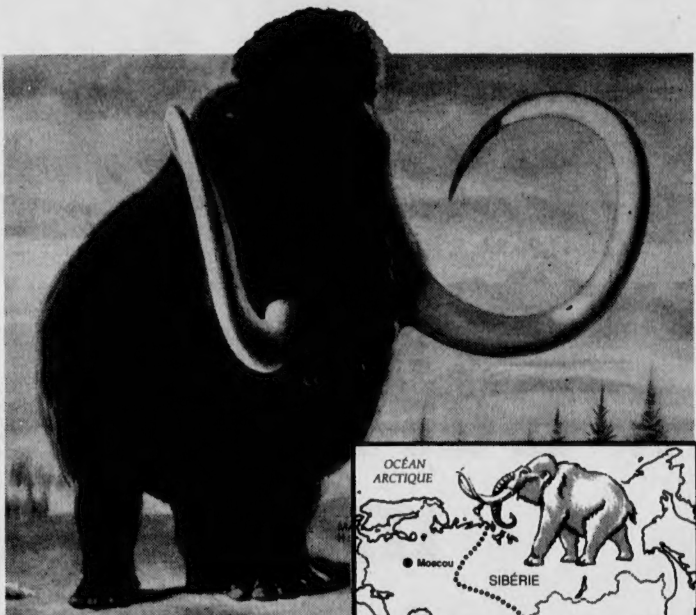
Environ 300 menteurs venant de 33 pays, y compris le Canada, ont participé au concours qui s'est déroulé aux États-Unis.

Urss
30 000 millionnaires

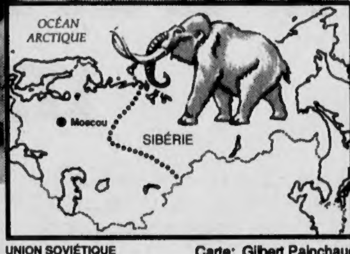
Une économiste soviétique affirme qu'il y a environ 30 000 millionnaires en Union soviétique. La plupart auraient gagné tout cet argent en vendant au marché noir (illégalement) des produits difficiles à trouver dans ce pays.

Pologne
Le cadeau de Lech Walesa

Le président du syndicat Solidarité (une organisation qui représente les travailleurs polonais), Lech Walesa, a donné au gouvernement polonais les 232 000$ qu'il avait reçus en 1983 lorsqu'on lui a décerné le prix Nobel de la Paix. Lech Walesa veut que cet argent serve à aider les Polonais, qui ont beaucoup de difficultés économiques.



10 millions de mammouths seraient enterrés en Sibérie (Union soviétique).



Carte: Gilbert Painchaud

Les Japonais songent à déterrer les mammouths

Depuis que le commerce de l'ivoire est interdit dans le monde (pour protéger les éléphants), les Japonais se creusent la cervelle pour trouver un produit de remplacement. La solution se trouve peut-être du côté des mammouths.

Les mammouths, des espèces de gros éléphants recouverts de poils, ont disparu de la Terre il y a environ 10 000 ans. Mais on estime qu'il reste encore près de 10 millions de cadavres de mammouths en Sibérie, une immense région de l'Union soviétique, plus grande que le Canada tout entier.

Les défenses de mammouths (les deux longues dents de devant) sont en ivoire. Les Japonais songent donc à les acheter aux Soviétiques pour remplacer l'ivoire des éléphants. Le coût: entre 700$ et 800$ le kilo.

Les Japonais sont les plus gros consommateurs d'ivoire au monde. Ils achètent 40% de la production mondiale. L'ivoire leur sert à fabriquer des touches de piano, des petits objets d'art, des baguettes (pour manger), et surtout des «hanko», une sorte de tampon gravé dont tous les Japonais se servent pour signer leurs lettres.

Pologne: le Parti communiste change de peau

Le Parti communiste polonais, qui a dominé la Pologne pendant plus de 40 ans, a décidé d'abandonner le communisme et de se transformer en un simple parti de gauche.

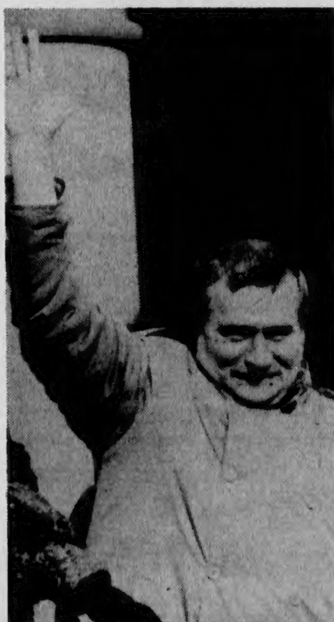


Photo: Presse canadienne

Lech Walesa, le président du syndicat Solidarité, a contribué à la chute des communistes en Pologne.

Les responsables du Parti communiste polonais ont pris cette décision à la suite de leur échec aux élections de juin 1989 (les premières élections libres depuis 1947). C'est le syndicat non communiste Solidarité qui a gagné ces élections et a formé le nouveau gouvernement polonais.

Les membres du Parti communiste polonais veulent créer un nouveau parti qui renoncera au principe de la «dictature du prolétariat», un des principes de base du communisme.

Selon ce principe, les gens qui comptent le plus dans la société sont les ouvriers et les employés (le prolétariat), et c'est donc eux qui doivent diriger le pays par l'intermédiaire du parti qui les représente, le Parti communiste.

La dictature du prolétariat interdit donc les élections puisque seul le Parti communiste, qui est censé représenter le prolétariat, a le droit de gouverner.

Colombie: les otages de la drogue

A Medellin, une ville de la Colombie (en Amérique du Sud), une vingtaine de personnes ont été enlevées en deux mois par les trafiquants de drogue.

Les kidnappeurs ne libéreront les prisonniers que si les familles leur versent une rançon. Ils veulent utiliser cet argent pour lutter contre le gouvernement colombien, qui leur a déclaré la guerre au mois d'août.

Depuis cette date, les trafiquants de drogue ont fait exploser des bombes un peu partout en Colombie. Elles ont tué 261 personnes.

De son côté, le gouvernement colombien a tué un des principaux chefs des trafiquants, Gonzalo Rodriguez Gacha, et il en a expulsés 11 aux États-Unis, où ils doivent être jugés.



Y-aura-t-il encore des koalas dans 50 ans?

Les koalas victimes du progrès

Les koalas, ces charmants petits animaux australiens qui ressemblent à des ours en peluche, pourraient se retrouver bientôt sur la trop longue liste des animaux menacés de disparition.

Les koalas sont des bêtes vraiment bizarres. Ils appartiennent à la race des marsupiaux, des animaux qui ont l'habitude de transporter leurs bébés dans une poche placée sur le ventre (les kangourous sont aussi des marsupiaux).

Ils vivent uniquement en Australie et ne se nourrissent que d'une seule chose: des feuilles d'eucalyptus (un arbre australien).

Malheureusement, les koalas sont de moins en moins nombreux. Il n'en reste plus que 400 000, alors qu'ils étaient des millions il y a une cinquantaine d'années.

La première cause de mortalité des koalas, ce sont les voitures qui les écrasent sur la route. De plus, les koalas sont victimes d'une maladie qui se transmet sexuellement, la chlamydia.

Enfin, il y a de moins en moins d'eucalyptus, à cause des fermes et des maisons que l'on construit.

Attention aux grandes oreilles!

Les agents secrets et les policiers ne sont plus les seuls à pouvoir écouter les conversations secrètes des gens. Pour 24$ seulement, chacun a désormais la possibilité d'en faire autant.

Une entreprise américaine vient en effet de mettre en vente par la poste un nouveau gadget qui ressemble à une radio de poche, mais qui contient en fait un micro très puissant relié à des écouteurs.

En principe, ce gadget appelé Whisper 2000 est destiné aux gens un peu sourds qui ont du mal à entendre le son au cinéma ou au théâtre.

Mais beaucoup de gens s'en servent pour écouter en secret les conversations privées des voisins, par exemple à une table de restaurant.

EN BREF

Manitoba

Une école indienne à Winnipeg?

Une école indienne, dans laquelle une bonne partie de l'enseignement se ferait en langue ojibway, ouvrira peut-être ses portes à Winnipeg en septembre 1990. L'école irait de la maternelle à la 12e année.

L'ojibway et le cri sont les 2 langues indiennes les plus parlées à Winnipeg.

Canada

Les Japonais indemnisés

Le gouvernement canadien a remis un chèque de 21 000$ à environ 11 000 Canadiens d'origine japonaise qui avaient été placés de force dans des camps, surtout en Colombie-Britannique, pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

A cette époque, le gouvernement canadien se méfiait des Japonais parce que le Canada était en guerre contre le Japon.

Colombie-Britannique

La Reine-Charlotte secouée

Les Iles de la Reine-Charlotte, qui se trouvent dans l'océan Pacifique, au nord de la Colombie-Britannique, ont été secouées il y a quelques jours par un petit tremblement de terre. Il n'y a eu ni dégâts ni victimes.

Toute la côte ouest du Canada et des États-Unis est une zone relativement dangereuse, où des tremblements de terre plus ou moins forts ont régulièrement lieu.

Canada

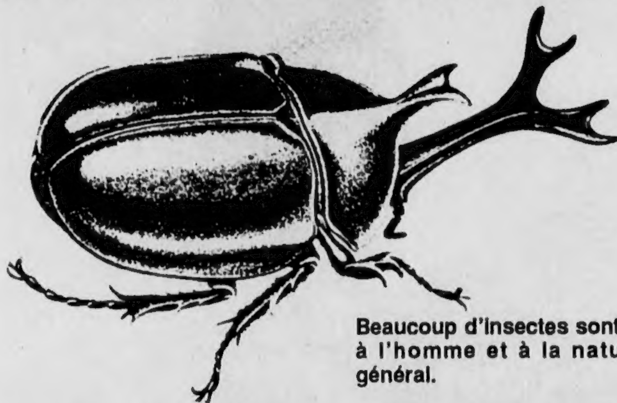
Les Canadiens sont travailleurs

Le nombre de personnes qui travaillent au Canada a augmenté d'environ 50% entre 1971 et 1986, passant de 8,6 millions à 12,8 millions. Les 2 raisons principales sont l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler et la présence de plus en plus grande des femmes au travail.

«Superinsecte» au secours des vaches

Pour se débarrasser des mauvaises herbes dans les champs, il n'est pas toujours nécessaire d'utiliser des herbicides (des produits chimiques qui tuent les mauvaises herbes). Parfois, un simple petit insecte peut suffire.

C'est le moyen qu'ont trouvé des scientifiques canadiens pour éliminer l'euphorbe feuillue, une mauvaise herbe originaire de l'Europe de l'Est et qui a été introduite accidentellement en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) il y a quelques années.



Beaucoup d'insectes sont utiles à l'homme et à la nature en général.

L'euphorbe feuillue, qui pousse toute seule dans les champs, pose de gros problèmes aux agriculteurs. Les vaches qui en mangent ont la bouche brûlée, elles maigrissent, et elles peuvent même tomber malades. Ces maladies coûtent beaucoup d'argent aux éleveurs.

Pour éliminer cette mauvaise herbe, les agronomes (les scientifiques qui étudient l'agriculture) ont décidé de faire venir au Canada un tout petit insecte qui vit en Hongrie (un pays d'Europe de l'Est), et dont le plat favori est justement l'euphorbe feuillue.

Ces insectes, pas plus gros qu'une tête d'épingle, sont élevés dans le parc provincial Spruce Woods, à l'ouest de Winnipeg. Au printemps prochain, ils seront distribués gratuitement aux agriculteurs qui les lâcheront dans leurs champs. Bon appétit et adieu l'euphorbe! □

Le rat et l'artiste ont survécu

A-t-on le droit de tuer un rat en pleine rue au nom de l'art? Rick Gibson, un artiste de Vancouver (en Colombie-Britannique), pense que oui.

Le projet artistique de Rick Gibson consistait à laisser tomber un bloc de béton de 25 kilos sur un rat, en public, devant la bibliothèque de Vancouver.

Mais le jour du «spectacle», un groupe de personnes scandalisées par ce projet se sont emparées de Sniffy le rat et ont poursuivi Rick Gibson dans la rue pour lui faire payer sa cruauté.

L'artiste est non seulement parvenu à s'échapper, il a également réussi l'exploit de faire parler de lui dans tous les journaux du Canada, y compris Le Journal des jeunes! □

Un coup de frein au train

Depuis le 15 janvier, il y a deux fois moins de trains de voyageurs qui circulent au Canada.

Les trains de voyageurs appartiennent à la compagnie Via Rail qui est la propriété du gouvernement fédéral. Comme il y a de moins en moins de voyageurs dans les trains, Via Rail perd de l'argent et c'est pour ça que le gouvernement a décidé de réduire ses activités.

Le nombre des trains en circulation durant une semaine est passé de 405 à 191. On a aussi supprimé 18 routes de trains sur 38 et renvoyé 1709 employés de Via Rail.

Plus de 1000 autres travailleurs doivent encore être congédiés dans les années qui viennent.



Le «Rapido», un des plus célèbres trains canadiens.



Destination: l'Univers

Un groupe de scientifiques canadiens (Université de Colombie-Britannique) lancera le 20 janvier une fusée dont la mission sera de rechercher les origines de l'Univers.

Personne ne sait de façon certaine comment s'est créé l'Univers (l'ensemble de ce qui existe). Un certain nombre de scientifiques pensent qu'à l'origine de l'Univers, il y avait une petite boule de matière extrêmement dense (énormément de matière concentrée dans un tout petit espace).

Cette boule aurait explosé il y a environ 20 milliards d'années, donnant naissance à l'Univers. C'est ce qu'on a appelé le big bang.

L'explosion fut si forte, disent les scientifiques, qu'il en reste encore des traces: de la lumière, du son (que l'on peut écouter avec des antennes très puissantes) et de la chaleur.

L'objectif de la fusée canadienne sera d'analyser les restes de la lumière produite par le big bang, pour essayer de savoir de quelle matière est né l'Univers.

La neige au micro-ondes

La ville de Montréal, au Québec, envisage de construire un immense four à micro-ondes pour se débarrasser de la neige qui s'entasse dans les rues.

Faire fondre la neige au micro-ondes est une des solutions possibles pour remplacer le système actuel qui consiste à déverser la neige dans le fleuve Saint-Laurent.

Cette pratique sera interdite dès 1994 parce qu'elle contribue à polluer le Saint-Laurent. En effet, la neige déversée dans l'eau du fleuve contient du sel, du plomb et d'autres produits chimiques qui proviennent des gaz d'échappement des voitures.


Photo: Presse canadienne

Philippe, l'ami du cheval?

Vrai ou faux?

1. Björn Borg, un joueur de tennis, est Suédois.
2. Carling Bassett est une canadienne qui joue au tennis.
3. En 1954, une fille de 16 ans nommée Marilyn Bell nagea à travers le lac Ontario.
4. Ken Dryden a inventé le masque protecteur pour le gardien de but au hockey.

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

À vous de choisir

1. Le nom Patricia veut dire:
- ❏ pauvre
- ❏ ravissante
- ❏ aristocrate

2. Le nom Philippe veut dire:
- ❏ ami du cheval
- ❏ ami du loup
- ❏ ami du voleur

3. Le nom Richard veut dire:
- ❏ roi fort
- ❏ roi riche
- ❏ roi faible

4. Le nom Paul veut dire:
- ❏ accommodant
- ❏ sourd
- ❏ chef

Histoire-mystère

La chasse au cadeau

Joanne prépare depuis plusieurs semaines un cadeau spécial pour une amie d'école. Chaque soir, elle travaille en secret à la maison. Enfin elle a terminé une magnifique couverture pour un gros album-photos. Joanne espère bien que son amie, qui adore la photographie, appréciera ce cadeau. Ce sera une surprise complète, car Joanne n'a parlé à personne de son projet.

Elle trouve une belle boîte rouge et y range son précieux album. Elle ajoute une boucle dorée sur la boîte et le cadeau est prêt. Le lendemain matin, elle part très tôt. Elle veut placer le cadeau sur le bureau de son amie, avant qu'elle arrive.

Zut! Lorsqu'elle entre dans la classe, un groupe d'élèves y est déjà, et travaille sur un projet de science.

Elle approche sans bruit, place son cadeau, et sort. Le raton laveur l'aperçoit sortir de sa classe sur la pointe des pieds. «Qu'est-ce que tu fais là? Tu as l'air si mystérieuse!», demande-t-il.

«J'ai apporté mon cadeau à l'école et je ne veux pas que mon amie Louise sache que ce cadeau vient de moi. Je ne pense pas que les autres élèves dans la classe m'ont vue entrer. Ils étaient trop occupés à leur projet et je n'ai pas fait de bruit», répond Joanne.

La cloche sonne et Joanne est la première à rentrer en classe suivie des autres élèves qui viennent d'arriver. Fièrement, elle regarde pour voir son cadeau-album sur le bureau de son amie. Le cadeau n'est plus là!!! À la récréation, elle va voir le raton laveur pour lui raconter ce qui s'est passé.

«C'est sûrement un des élèves du projet de science, puisque tu étais la première à rentrer au son de la cloche et le cadeau était déjà parti!», pense le raton. «Allons leur poser des questions!»

«Il y a quatre étudiants dans ce groupe — André, Janice, Maurice et Colette,» explique Joanne. «Voici Colette qui arrive... demandons-lui si elle a vu une boîte rouge.»

«Je n'ai rien vu ce matin, j'avais trop peur de ne pas avoir le temps de finir notre projet! Mais si je vois les autres du groupe, je vais leur demander.»

Un peu plus tard, André arrive tout confus et timide, en disant: «J'ai trouvé cette boîte rouge dans mon pupître! Je ne comprends pas qui l'a mise là!»

Joanne prend la boîte vide tristement. Elle ne sait pas si André dit la vérité. Janice est debout près de la classe. Le raton lui demande: «As-tu parlé à Colette ou à André au sujet du cadeau rouge?» Janice dit: «Non, je ne leur ai pas parlé, mais je n'ai pas vu l'album. Par contre, j'ai vu Maurice qui sortait de l'école en courant il y a 10 minutes. Il tenait quelque chose dans ses bras.»

Joanne se met tout à coup à rire. «Je sais qui a pris mon album-photos! Cette personne sait que j'aime les mystères et elle a organisé cette petite chasse au trésor pour me faire plaisir! C'était un bon plan, mais cette personne a fait une faute!»

Qui est la personne que Joanne soupçonne et pourquoi?

Réponses

Vrai ou faux?

1: Vrai; 2: Vrai; 3: Vrai; 4: Faux (Jacques Plante);

À vous de choisir

1: aristocrate; 2: ami du cheval; 3: roi fort; 4: accommodant.

Histoire-mystère

La chasse au cadeau

La personne qui a organisé ce plan est Janice. Joanne n'avait dit à personne ce qu'il y avait dans la boîte rouge. Janice a dit: «Je n'ai pas vu l'album.» La seule façon dont elle aurait pu connaître le contenu de la boîte, c'était en l'ouvrant.

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie









Janvier 1990